

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamashita
INCORPORÉE.

DEUX NOUVELLES COMPAGNIES MANUFACTURIÈRES.

Dans quelques jours deux nouvelles compagnies manufacturières seront établies à Saint-Hyacinthe. Voilà une nouvelle qui sera bien accueillie par notre population plus ou moins inquiète depuis quelques mois par la crise qui a suivi la fermeture de l'usine de chaussures de la compagnie Ames-Holden.

La plus importante de ces compagnies est la Goodyear Cotton Co. of Canada, Limited, une compagnie filiale de la Goodyear Tire Co. of Canada. Cette nouvelle compagnie se portera acquéreur de la grande usine de la Canadian Manhasset Cotton Company et fabriquera pour commencer du tissu de coton pour pneumatiques d'automobiles. Plus tard elle ajoutera un département pour fabriquer de la courroie en coton et caoutchouc ainsi que divers autres articles similaires dans lesquels le coton et le caoutchouc entrent comme matières premières principales.

L'avantage que la ville de Saint-Hyacinthe retirera au point de vue industriel sera un accroissement considérable dans la production de l'usine achetée. La Goodyear Tire Company qui vend annuellement pour tout près de quatre-vingt-dix millions de marchandises s'approvisionnera ici de tout le coton que notre usine pourra fabriquer; la Goodyear Tire Company emploie une quantité si considérable de coton que l'usine qu'elle établira à Saint-Hyacinthe, fonctionnant et la nuit et le jour à pleine capacité, ne pourra encore fournir que soixante pour cent environ du coton tissé dont elle a besoin. Ceci signifie que même au cours des années de crise dans la vente des pneus notre usine pourra fonctionner continuellement et à pleine capacité.

Des modifications importantes seront faites à l'outillage actuel de l'usine. Plusieurs machines plus modernes que certaines machines dans le moment en usage dans l'usine seront posées pour remplacer ces dernières et pour augmenter la capacité de la manufacture.

Cette transaction manufacturière sera non seulement utile à la ville comme facteur additionnel de travail mais elle nous aidera considérablement au point de vue municipal. Au cours de cette transaction la ville a été représentée par le maire Bouchard qui a rencontré le président de la nouvelle compagnie, M. Carlisle, à Montréal. M. Carlisle est un homme charmant et doué d'un sens rare des affaires. Le succès colossal qu'il a remporté durant les 15 dernières années en industrie est la preuve évidente que c'est un homme avec une vision large de l'avenir. Vers 1910 il se mettait en affaires avec un chiffre annuel de vente de quelques milliers de dollars; aujourd'hui sa compagnie fait tout près de cent millions d'affaires par année. L'entrevue a été des plus aimables et le maire Bouchard n'a pas perdu son temps car après avoir exposé à M. Carlisle les sacrifices que notre municipalité a faits en ces dernières années pour rendre notre ville une des plus belles et des mieux aménagées de la province et lui avoir dit qu'elle était encore prête à faire tout en son possible pour améliorer les conditions d'existence de notre population ouvrière à Saint-Hyacinthe il a obtenu l'assentiment de M. Carlisle à un arrangement par lequel la ville au lieu de donner des avantages additionnels à la nouvelle compagnie pour l'induire à venir s'établir ici recevra tout près de quatre mille dollars de plus par année de taxes municipales de cette usine et verra diminuer de trois ans la période totale d'exemption de taxes qui avait été consentie à la Canadian Manhasset.

Ce qui a induit M. Carlisle, et il est bon de le noter, c'est, comme il l'affirmait avec emphase à M. Bouchard, qu'il avait été étonné de la beauté de notre ville et de sa belle organisation municipale. "Une ville si bien administrée que la vôtre, disait-il, mérite qu'on l'encourage et que les manufacturiers l'aident à continuer de marcher dans la voie du progrès."

Comme on le verra à la lecture du règlement municipal que nous publions dans une autre colonne au sujet de cet arrangement il restait encore à courir treize ans d'exemption de taxes à la Manhasset. La Goodyear a consenti à renoncer à cette exemption totale de treize ans et à se contenter d'une commutation de taxes de dix années. La Manhasset est actuellement évaluée à \$350,000.00. La nouvelle compagnie a consenti à payer ses taxes foncières générale et spéciale ainsi que sa taxe d'eau sur une évaluation fixe de \$300,000.00 pendant dix ans. Elle a aussi consenti à payer ses taxes scolaires sur l'évaluation totale de \$350,000.00. Ce qui veut dire qu'à partir de l'an prochain cette manufacture paiera à la ville \$9,200.00 de taxes municipales et scolaires.

C'est là la plus belle transaction manufacturière que la ville ait jamais faite. C'est la première fois que les citoyens seront appelés à voter un règlement pour obtenir un accroissement de taxes d'une industrie qui vient s'établir à Saint-Hyacinthe. Jusqu'ici on a toujours voté soit pour donner des bonis soit pour donner des exemptions de taxes aux nouvelles manufactures. Le maire Bouchard a tout lieu de se féliciter du succès qu'il a remporté dans cette affaire; ses concitoyens devront lui en savoir gré car il leur fait gagner, tout calcul fait, tout près de quatre-vingt mille dollars dans les treize années à venir.

La seconde manufacture qui vient s'établir à Saint-Hyacinthe est l'Empire Clothing Company qui fabrique des hardes faites de qualité supérieure. M. Leibovitch, le principal intéressé, est venu plusieurs fois à Saint-Hyacinthe depuis le mois d'août dernier, époque à laquelle il a rencontré M. le maire au sujet du projet qu'il formait de s'établir ici.

Tout récemment il a rencontré de nouveau le maire et M. Louis Augustin, le chef de la maison O. Chalifoux & Fils, et il a été question des avantages que la ville ferait à cette nouvelle compagnie si elle achetait l'usine occupée jusqu'ici par M. Augustin, sur la rue Laframboise. M. le maire a fait des conditions qui ont été jugées satisfaisantes par M. Leibovitch et sa compagnie s'est portée acquéreur de l'usi-

ne de la rue Laframboise.

Voici les conditions qui ont été acceptées de part et d'autres. L'Empire Clothing paiera en plein ses taxes scolaires et ses charges d'eau. Elle paiera pendant dix ans comme commutation de toutes ses autres taxes le montant annuel de cent vingt-cinq dollars. En pratique la ville ne fait qu'une très légère concession à la nouvelle compagnie qui s'en est déclarée satisfaite. En effet cette manufacture est évaluée à douze mille dollars et les taxes foncières régulières ne se montent qu'à cent cinquante-six dollars.

Ces deux règlements seront soumis au vote des contribuables les 8 et 9 avril prochains. La veille, mercredi 7 avril, il y aura une grande assemblée au Théâtre Corona convoquée par le conseil municipal pour donner aux propriétaires des explications sur ces règlements.

Canada
Province de Québec
Cité de Saint-Hyacinthe.

A une séance du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe tenue dans l'hôtel de ville le mercredi, dix-sept mars mil neuf cent vingt-six, en la manière et suivant les formalités prescrites par l'acte d'incorporation, et à laquelle séance sont présents Son Honneur le maire Bouchard, les échevins Guillet, Lalime, Payan, Godbout, Daigle, Pagé, Richer, Hébert et Demers formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire. —

Conformément à l'avis donné à la séance du quinze mars, il est proposé par l'échevin Pagé, secondé par l'échevin Richer, et résolu à l'unanimité que le règlement numéro trois cent cinquante-quatre (354) soit adopté dans la forme suivante :

N° 354

Règlement amendant le règlement No. 287 et accordant une commutation de taxes à la manufacture Goodyear Cotton Co., of Canada, Ltd.

Attendu que la Goodyear Cotton Co., of Canada, Limited ayant son bureau principal d'affaires à New Toronto, dans la Province d'Ontario, a représenté par son Président et Gérant-Général, M. Carlisle, à Son Honneur le Maire Bouchard, dans une entrevue qu'ils ont eue tous les deux à Montréal, le mercredi, 10 mars 1926, que cette compagnie avait l'intention d'établir son industrie à St-Hyacinthe, si la Cité voulait lui garantir certains avantages au point de vue de l'imposition des taxes ;

Attendu que la Goodyear Cotton Co., of Canada, Limited a l'intention de fabriquer des-tissus de coton de diverses natures, et particulièrement du tissu à pneumatiques d'automobile, à courroie de caoutchouc et autres produits similaires ;

Attendu que cette compagnie a l'intention de s'établir dans l'usine actuellement occupée par la Canadian Manhasset Cotton Co., Ltd. ;

Attendu que la Canadian Manhasset Cotton Co., Ltd. occupe actuellement une usine, située sur un terrain borné comme suit : en front par la rue Laframboise ; au Nord-Ouest par le terrain de la compagnie E. T. Corset, et le côté Est de la rue Délorne ; au Nord par la propriété des Révérendes Soeurs de la Présentation ; à l'Est par la propriété de la Canadian Pipe Organ Company, le terrain de la Corporation Anglicane, la propriété de M. Wilfrid Girouard, la propriété des Révérends Frères de St-Vincent de Paul, et par une partie de la propriété des Révérendes Soeurs de La Présentation, et étant parties des lots numéros six cent quatre-vingt-six et six cent quatre-vingt-trois du Cadastre Officiel de la Cité de St-Hyacinthe, d'une superficie d'environ cinq acres ;

Attendu que le dit terrain et la dite usine sont portés au rôle d'évaluation pour la somme de trois cent cinquante mille dollars ;

Attendu que la Canadian Manhasset Cotton Co. a été exemptée de toutes taxes municipales pour une période de dix années, à partir du premier janvier 1920, par le règlement No. 287 adopté par le Conseil Municipal à sa séance du 3 mars 1920, exemption qui devrait être renouvelée pour une période additionnelle de dix années en vertu d'une résolution adoptée par le dit Conseil à sa séance du 9 décembre 1919 ;

Attendu que le Maire de la Ville, à l'entrevue mentionnée plus haut, a représenté à la dite compagnie qu'il serait à l'avantage mutuel de la ville et de la compagnie que cette dernière consente à abandonner tous droits dans la dite exemption, et aide à la bonne et efficace administration de la ville en payant, durant les dix années à partir du premier janvier prochain, les taxes foncières générale et spéciale, sur une évaluation d'au moins \$300,000.00 ;

Attendu que le représentant a admis le bien-fondé des demandes du Maire, et a consenti à payer les dites taxes et a déclaré être prêt à renoncer à l'exemption mentionnée plus haut, si la Cité veut lui consentir certains avantages mentionnés au présent règlement ;

Attendu que par l'arrangement suggéré par le Maire et accepté par le représentant de la compagnie, la ville recevra d'elle en paiement de charges d'eau et de taxes foncières municipales, une somme annuelle de \$5,700.00 environ pour les dites dix années à partir de 1927, ce qui constitue un accroissement annuel de revenu des taxes foncières d'environ \$3,900.00, et de plus la période totale d'exemption se trouve diminuée de trois ans.

Il est par conséquent statué et résolu par règlement du Conseil Municipal de la Cité de St-Hyacinthe, ce qui suit :

1o. — Le règlement No. 287 adopté par le Conseil Municipal est amendé en remplaçant, dans le deuxième paragraphe des dispositifs, le mot "dix", étant le dixième mot de la troisième ligne du dit paragraphe, par le mot "sept" de manière à ce que l'exemption mentionnée au dit règlement No. 287 prenne fin le premier janvier 1927.

2o. — La résolution du Conseil Municipal en date du 9 Décembre 1919 accordant une exemption de taxes totale de vingt années en faveur de Rolland H. Ballou, ses successeurs ou ayants droits, est annulée à toutes fins que de droit.

3o. — Le Conseil Municipal de la Cité de St-Hyacinthe consent à ne prélever, pendant les dix années à partir du premier janvier 1927, sur les biens fonciers de la Goodyear Cotton Co., of Canada, Limited, en commutation de toutes ses taxes municipales, moins la taxe de la consommation de l'eau, que la taxe foncière générale et la taxe foncière spéciale pour l'entretien des chemins et l'éclairage public, la cotisation ne devant se faire que sur le montant de \$300,000.00 qui est fixé par le présent règlement comme la seule base de cotisation municipale pour les dites dix années.

4o. — Cette commutation s'appliquera sur l'usine et les terrains actuellement possédés par la Canadian Manhasset Cotton Company que la Goodyear Cotton Co., of Canada, Limited se propose d'acheter et sur toutes les constructions qui seront faites et toutes machineries et outillages qui seront installés sur les dits terrains pour les fins de son industrie pourvu que la valeur totale des biens évalués n'excède pas la somme de \$1,200,000., tout excédent étant sujet à taxation suivant la loi.

5o. — Aussitôt que faire se pourra, la Goodyear Cotton Co., of Canada, Limited, après qu'elle aura acquis les biens de la Canadian Manhasset Cotton Company, devra renoncer aux exemptions de taxes consenties par le règlement No. 287 et la résolution du 9 décembre 1919 de ce conseil.

6o. — Le Maire et le Greffier sont autorisés à signer tous contrats pour donner effet aux dispositions du présent règlement.

7o. — Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura reçu l'approbation des propriétaires des biens-fonds imposables de cette municipalité et toutes les approbations exigées par la loi.

Nous soussignés, Téléphore Damien Bouchard, maire, et G. René Richer, greffier, certifions que le règlement numéro trois cent cinquante-quatre (354) amendant le règlement numéro deux cent quatre-vingt-sept (287) et accordant une commutation de taxes à la manufacture "Goodyear Cotton Co., of Canada, Ltd", a été adopté par le conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, à sa séance du dix-sept mars mil neuf cent vingt-six.

(Signé) : T.-D. BOUCHARD,
Maire de la cité de Saint-Hyacinthe.
(Signé) : G.-RENE RICHER,
Greffier de la cité de Saint-Hyacinthe.

Vraie copie :

Greffier de la cité de Saint-Hyacinthe.

Canada
Province de Québec
Cité de Saint-Hyacinthe.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que Son Honneur le maire Bouchard a fixé les huit et neuf avril mil neuf cent vingt-six et les jours suivants, si nécessaire, pour la votation sur l'approbation ou la désapprobation par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables, du règlement numéro trois cent cinquante-quatre (354), amendant le règlement No. 287 et accordant une commutation de taxes à la manufacture "Goodyear Cotton Co., of Canada, Ltd."

La votation aura lieu dans la salle du conseil en comité à l'hôtel de ville de cette cité, rue Girouard, entre huit heures du matin et cinq heures de l'après-midi.

Saint-Hyacinthe, le vingt mars mil neuf cent vingt-six.

G.-RENE RICHER,
Greffier de la cité de Saint-Hyacinthe.

DE RETOUR

A PARIS.

Vingt minutes avec
l'hon. M. Ph. Roy.

Le commissariat du Canada depuis plus de deux mois n'avait pas sa physionomie habituelle. Un vague ennui habitait ses salons, ses corridors et ses bureaux. L'absen-

ce de l'hon. M. Roy donnait à toute la maison un air morne. Mais le commissaire général du Canada est rentré de son voyage et le 17 du boulevard des Capucines a repris son aspect familier de maison hospitalière, de maison canadienne.

Déjà reposé de son voyage, l'hon. M. Roy reçoit dans son bureau et son accueil bienveillant invite à la conversation. D'ailleurs c'est un plaisir toujours neuf de Suite à la page 8

LA TOURTELLE-RELLE.

CONTE

Par Charles-Rafaël Poirée.

"Eh ! bien, Pierre, tu l'as eue, cette fois ?", demanda à un homme qui, au crépuscule, traversait le flaque, son fusil à l'épaule, un de ceux qui prenaient le frais sur leur porte.

Celui-ci tressaillit, ferma les poings rageusement. L'ombre n'éclairait qu'à moitié l'éclat soudain de ses yeux, comme si la question banale qui lui était faite lui rappelait des préoccupations plus graves que celles d'un chasseur.

Tout le monde savait qu'il allait, dans les jours, à l'affût dans le bois communal voisin, où il guettait une tourterelle qui y avait élu domicile et dont le roucoulement tendre mettait en ce commencement d'été une note d'amour, semblant rappeler aux fiancés leurs déclarations et leurs serments, et promettre, devant la moisson blonde, le pain de l'amour à ceux qui en avaient faim.

Le mouvement de Pierre n'avait pas échappé à Claude, qui le rejoignit sur le chemin : "Qu'as-tu donc ?" lui demanda-t-il.

Tous deux, des cultivateurs, avaient fait la grande guerre ensemble; et sa question s'était mouillée sur un des fameux: "on les aura... on les a eus...", que la confiance de vaincre, puis l'ivresse de la victoire ont mis dans la bouche de tous les poilus et de tous les Français.

"Qu'as-tu ? A propos, j'ai encore reçu une lettre de ma cousine Livia. Pourquoi n'es-tu pas venu dîner avec nous ? Tu sais bien qu'elle te regarde comme son fiancé... Toutes tes lettres du front, elle les lit et les relit. Après tant d'épreuves, elle ne peut pas croire son amour en danger. Pourquoi boudes-tu ? As-tu des scrupules ? Confie-les moi... Oui, je sais, Livia est orpheline et riche... mais toi, tu es travailleur..."

"Ce n'est pas cela, interrompit l'autre... Je suis pressé..."

Que lui est-il donc arrivé ? se demanda le brave garçon qui avait fait semblant de s'intéresser à sa chasse pour avoir prétexte à causer un peu... Il s'inquiétait à présent, lui qui avait été le confident et le complice de cet amour de Pierre et de Livia ; il s'inquiétait surtout de voir dépérir sa cousine pour qui il avait de l'affection.

Ah ! Pierre était en ce moment loin de penser à Livia !

Un amour fou, stupide, ridicule, s'était emparé d'une de ces bonnes têtes de paysans, robustes et bien pensants souvent, mais qui, lorsqu'elles se laissent prendre par une mauvaise idée ou une mauvaise passion, sont les têtes les plus brûlées qu'on puisse voir... Vouloir en déloger, y déraciner ce qu'une mauvaise graine y a mis serait plus téméraire que de vouloir déraciner avec la main un de ces chênes sous lesquels Pierre attendait le bon plaisir de l'oiseau.

Dans un café de la petite voisine, où il allait souvent le dimanche, il avait vu une petite danseuse.

Chose curieuse, son amour était né parce qu'il s'imaginait qu'en dansant elle le regardait à la dérobée et penchant parfois la tête vers lui, Dame ! il n'était pas mal tourné, lui non plus.

Même, un soir, les baisers qu'elle envoyait, après la danse, lui étaient sûrement destinés.

En réalité, Stella — Stelle, quel joli nom, semblant la désigner étoile de la danse ! — ne l'avait, sans doute, pas remarqué, ni regardé, avant que timidement d'abord, par des intermédiaires, puis audacieusement lui-même, il lui eut offert des bouquets... Il osa même écrire... Et elle, à part ses

oeillades, — ses regards en étaient devenus, c'est sûr, — comment répondait-elle à ses aveux ? Avec le charme et la délicatesse qu'ont pour les humbles mortels les vraies étoiles du ciel, insaisissables: elle l'arrêta, ébloui, émerveillé par un "bonheur !" auquel il n'est pas le temps de répondre, car elle disparut, en sautillant...

Oui, la petite danseuse, de son pied mignon chaussé de souliers brodés de perles, avait donné un coup dans son faible cœur, qui, blessé mais ravi, dansait lui aussi, à présent, en battant pour elle... Il dansait sur un océan, où le vent de l'espérance le poussait au bonheur... Il oubliait qu'il pouvait aussi, ce cœur, y chavirer.

Mais, depuis quelque temps, un nuage avait passé dans le ciel où il voyait briller son étoile.

Le patron du "Café de l'Univers" faisait à Stella un brin de cour, auquel elle n'était pas insensible : dame ! il était riche. Il lui avait même offert une superbe bague en or, la bague des fiançailles, affirmait-on. Pauvre Pierre ! Depuis, il avait des cauchemars. Une nuit, il rêva qu'il dansait et la poursuivait en dansant, transformé par sa passion, pour lui plaire, en danseur émérite, lui aussi. Aux applaudissements de la foule, il allait la saisir par la taille, quand elle fit une pirouette, et, comme un oiseau, se posa — horreur ! — sur l'épaule de son rival qu'il n'avait pas vu, et qui s'enfuit avec son joli fardeau... Pierre poussa un grand cri et se réveilla.

S'il allait tous les soirs à l'affût de la tourterelle, n'était-ce pas pour s'affermir dans la volonté de prendre le cœur de la danseuse ? Et puis ce roucoulement entretenait une flamme dans le sien... Il se calmait, en faisant comme chasseur ce qu'il voulait faire comme amoureux.

La question de Claude "Eh ! bien, tu l'as eue, cette fois ?" lui avait semblé une question ironique, faite, non au sujet de la tourterelle, mais de la danseuse...

Pourtant Claude ne savait rien encore de son triste roman.

Cependant, bien que Claude ne fût pas perspicace, il devina qu'il devait y avoir quelque chose. Quand on a de l'affection pour une personne, comme Claude pour Livia, une sorte d'instinct vous transforme, instinct merveilleux chez les gens comme chez les bêtes. Il suivit Pierre secrètement à la ville ; et il sut tout.

Il n'eut plus qu'une idée parler à la danseuse, "Bah ! ce sont des personnes légères, se dit-il, — une danseuse, il faut bien ; — mais elle ne sera pas perverse au point de vouloir le malheur de Pierre ; elle a, sans doute, autant d'amants qu'elle veut. Même elle nous aidera à la faire revenir à Livia..." Il prit enfin son courage à deux mains et alla voir chez elle Stella. Qui n'est pas amoureux à toutes les audaces. Il lui montra, pour la convaincre, quelques lettres de Pierre à Livia, qu'il avait prises en cachette chez celle-ci. Stella eut l'air intéressé ; elle promit qu'on pouvait compter sur elle.

Claude, rassuré maintenant, regardait passer Pierre. "Ah ! mon petit, pensait-il, elle va te désabuser. Tu vas être guéri... et Livia sera heureuse..."

Cependant, la danseuse n'avait rien dit à Pierre de son entretien avec Claude. Ils en étaient déjà à échanger quelques mots rapides. Elle l'avait même à moitié rassuré : il n'y avait rien de sérieux avec le patron du café.

En allant, ce soir-là, à l'affût, Pierre était plus nerveux que d'habitude. Etait-ce parce qu'il avait cet amour qui, rassuré d'un côté, craint d'un autre, et qui redoute une trahison après des mots trop tendres ?

Etait-ce aussi le temps orageux ? "Ah ! Stella, Stella, devait-il penser, de quel côté s'amuse-t-elle, de quel côté est-elle sérieuse ? Que

dit-elle, en ce moment, peut-être, à ce laid homme, mais riche, du beau garçon, mais pauvre que je suis ? Est-ce pour moi son feu pur, éternel d'étoile ? ou pour moi seulement un feu qui va s'éteindre bientôt, pour se rallumer pour un autre... comme s'éteignent et se rallument les feux de la rampe, devant lesquels elle tourne et vole, à la fois papillon, fleur et oiseau ?..

"Tiens, la tourterelle se rapproche ; son roucoulement la trahit plus près que d'habitude... Oui, elle est capricieuse... comme Stella ; mais son caprice peut la faire tomber en ma possession... comme l'autre..."

Tout à coup une blancheur palpitante s'abat sur le faitre noyé d'ombre de l'arbre, qui reçoit ses confidences, bien que muettes, enfiévrées. Cette blancheur, il l'ajuste.

Une flamme, un bruit sec éclaireront la mort, disent l'oraison funèbre de la petite chose saignante au milieu d'un duvet éparpillé et qui voltige encore.

Pierre s'en approche... Mais qu'a-t-il donc ? pourquoi ne la ramasse-t-il pas ?

Il s'assied, dans l'herbe, auprès d'elle.

Quel air féminin a ce gracieux oiseau ! innocente victime dont le roucoulement ne l'appellera plus...

Mais n'est-ce pas un bon présage ? Il l'a eue... et Stella, donc...

Non, il ne l'entend plus ainsi, sans doute...

Une larme a brillé dans ses yeux... Ce n'est pas qu'il regrette son meurtre ? Voyons, un chasseur !

Il regarde la tourterelle ; il met le doigt là où son sang a rougi les plumes... Il se relève...

Un oiseau de nuit soudain tourne autour de lui en voletant, semblant faire une danse.

Quel cri il pousse !

"Va-t-en, va-t-en, crie-t-il à l'oiseau de nuit !

"Perfidité ! monstre !"

Est-il fou ?

Brusquement, il prend la tourterelle, il la berce, la couvrant de baisers et de larmes.

"Oui la tendre tourterelle, c'était toi, Livia ! Je ne l'avais pas compris... C'était ton âme qui m'appelait et me disait : "Aime-moi ! méfie-toi de la danseuse... méfie-t-en pour toi, pour moi !" Un pressentiment me dit ce soir. Dans l'orage qui s'annonce, un éclair me dit que tu avais raison.

"Oui, le pressentiment — horreur ! horreur ! — devant la tourterelle morte, me le dit : Je l'ai tuée ! Je l'ai tuée !"

Il s'évanouit.

Le lendemain, Claude, qui l'avait cherché en vain chez lui, le retrouvait hébété sous l'arbre, devant la tourterelle.

Le malheureux, en sanglotant, tenait une lettre à la main. Il ne put que dire ces mots : "Livia s'est tuée... avec un fusil... s'est suicidée..."

Que s'était-il donc passé ?

Stella n'avait pas oublié ce qu'avait dit Claude ; mais elle voulut s'amuser un peu, faire une innocente espièglerie.

Elle envoya quelques-unes des lettres de Pierre à Livia qui, dans l'état d'angoisse où elle vaillait déjà, ne put pas, devant ces preuves d'infidélité de celui en qui elle voulait encore espérer, se résigner plus longtemps à une vie, où le destin se jouait d'elle aussi atrocement... et son cœur brisé de victime n'eut pas grand effort à faire pour en finir avec elle.

Tout cela, Pierre le sut plus tard, quand il eut repris suffisamment sa raison, pour reprendre, en travaillant, une vie d'animal où plus rien ne l'intéressait...

Ah ! la petite danseuse s'était vraiment bien amusée ! Un regret peut-être, sinon un remords — se sentirait-elle coupable ?... voilerait ses doux yeux un moment.

Et elle redansera plus légère que jamais : c'est la vie !

Charles-Rafaël Poirée.



Faites faire la pose des fils chez-vous—Pendant que cela coûte peu.

Pourquoi hésiter quand vous pouvez vous assurer les avantages de l'électricité dans votre foyer aux conditions remarquablement économiques que comporte cette campagne? Non seulement le prix d'installation est ridiculement bas, mais vous avez toute une année pour le payer.

\$20.00

couvre la pose complète des fils dans trois chambres

comprenant la corde à lampe, les douilles de contact, les lampes Mazda de 50 watts, les abat-jour—le tout prêt à l'éclairage. Faites, dès aujourd'hui, des arrangements pour faire faire ce travail chez-vous—nos experts le feront sans vous occasionner le moindre dérangement.

GRATIS

Avec chaque commande de pose de fils dans une résidence, nous offrons le bois d'un fer électrique, d'un plafonnier solaire pour cuisine ou d'une lumière additionnelle—GRATIS.

Southern Canada Power Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



"Le Longue Distance a diminué nos frais d'achat —maintenant avec 2 cents de frais nous achetons 3 porcs"

—écrit un commerçant

Diminuez votre liste de paye, utilisez le téléphone!



LA TEMPERATURE DE MARS EST DANGEREUSE POUR LE BEBE.

A cause des changements très subtils de température.

Notre température du mois de mars canadien — une journée brillante mais humide, la suivante orageuse et froide. Les conditions rendent nécessaires à la mère de garder les tout petits à la maison. Ils sont souvent renfermés dans des chambres surchauffées, mal ventilées et contractent des rhumes qui ruinent tout leur organisme. Pour protéger contre ces rhumes et garder le bébé en santé jusqu'à ce que des jours meilleurs et plus brillants arrivent, une boîte de Pastilles Baby's Own devrait être gardée à la maison et une dose donnée de temps en temps au bébé pour garder son estomac sain et ses intestins en bon état de fonctionnement.

Les Pastilles Baby's Own sont un doux mais complet laxatif qui ne manque jamais de régler l'estomac et les intestins et soulager

ainsi les rhumes et des fièvres bénignes et garder le bébé en bonne santé. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.



L'éternuement annonce un rhume ou la grippe. Faites des inhalations et pratiquez des frictions sur la gorge et la poitrine, au moyen de "Minard's," chauffé au préalable. C'est la mesure préventive idéale.



CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement d'horaire en effet le 27 septembre 1925
Montréal, St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Sherbrooke, Portland.

Les changements suivants prendront effet dimanche le 27 septembre.

Nos 116-16 laissera Montréal à 9.00, St-Hyacinthe à 10.17 a.m., au lieu de 9.37 a.m.

Le train No 16 pour Sherbrooke, Portland et Québec, à 9.56 a.m. de St-Hyacinthe n'est pas changé cette semaine.

Le dimanche le train No. 115 remplacera le train No. 17-43 et partira de St-Hyacinthe pour Montréal à 7.05 p.m. arrivant à Montréal à 8.35 p.m.

Le train No. 17 laissant St-Hyacinthe à 5.22 p.m. n'est pas changé cette semaine.

Le train No. 34-14 quittant Montréal à 11.15p.m. tous les jours partira désormais à 11.30 p.m. arrivant à St-Hyacinthe à 12.50 a.m.

Le train No 15-33 laissera St-Hyacinthe à 5.32 a.m. au lieu de 4.48 a.m. et arrivera Montréal à 7.15 a.m.

Montréal - St-Hyacinthe Ste-Rosalie

Le train No. 24 laissera Montréal tous les jours dimanche excepté à 12.10 p.m.

Le train No. 140 de Montréal à 12.45 le samedi seulement, est retranché.

Le train No. 38 laissera Montréal 6.10 p.m. tous les jours dimanche excepté au lieu de 4.20 p.m.

Le train No 37. Le local laissera St-Hyacinthe à 7.13 a.m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 23. Le local quittera St-Hyacinthe à 2.45 p.m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 135 à 3.45 p.m. le samedi seulement, est retranché.

Le train No 39 le dimanche seulement partant de St-Hyacinthe à 7.30 p.m. est retranché.

Le train No. 12 tous les jours, dimanche excepté, quittera Montréal à 4.25 p.m. arrivant à St-Hyacinthe à 5.50 p.m.

Pour plus amples renseignements veuillez vous adresser à

J. P. Lazure, chef de gare, ou à E. O. Picard, agent de ville. 35 rue Laframboise

VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER VOS NOUVELLES.

Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noces de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit ; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles ; c'est gratuit pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard. Tél. 143.



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoyez gratis par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 123 West 24th Street New-York, U. S. A.

La politique municipale de l'habitation

Par Monsieur A. Brodsky.
(Suite)

universités ou les instituts d'hygiène spéciaux, soit de diplômés de médecins appuyés de travaux spéciaux sur l'hygiène publique, (circul. minist., 23 mars 1903).

Les directeurs sont appointés par les municipalités, ils ont sous leurs ordres un personnel spécial d'inspecteurs de la salubrité et de désinfecteurs. Ils peuvent en outre faire appel au concours de médecine de l'état-civil ou de l'assurance publique, du chimiste expert, des inspecteurs des eaux de la voirie, etc.

Les administrations sanitaires municipales exercent leurs fonctions sous le contrôle des préfets et des sous-préfets qui président respectivement les conseils d'hygiène départementaux et les commissions sanitaires de circonscription.

Le choix des membres de ces deux institutions se fait en partie parmi les représentants des corps élus, chargés de défendre les intérêts généraux des départements, en partie dans différentes spécialités (médecins, hygiénistes architectes, etc.) en raison des fonctions sanitaires qui entrent dans les attributions des conseils.

La nomination des commissions sanitaires est faite par le préfet qui se guide uniquement d'après les aptitudes des candidats sans tenir compte de la division en circonscriptions administratives.

En cas d'inaction ou de mauvais vouloir du maire, le préfet intervient et agit en son lieu et place.

Il a dû imposer d'office un règlement sanitaire aux communes qui n'en étaient pas pourvues dans l'année qui a suivi la promulgation de la loi sanitaire.

Il se substitue au maire, si ce dernier, après une mise en demeure, refuse par négligence ou par mauvaise volonté de prendre des arrêtés dans l'intérêt de la santé publique.

Il a le pouvoir d'annuler ou de suspendre les arrêtés municipaux lorsqu'il les juge contraires à la loi.

Il est appelé à délivrer des permis de construire au cas où le maire les refuserait arbitrairement.

Régulièrement le préfet est tenu :
D'approuver les règlements sanitaires municipaux, après avis du Conseil départemental d'hygiène.

D'organiser un service spécial d'inspection, si le Conseil général du département a décidé la création de ce service.

D'approuver l'arrêté municipal interdisant l'habitation totale ou partielle d'un immeuble.

D'ordonner, en cas d'urgence, l'exécution immédiate des mesures prescrites par le règlement sanitaire.

De servir d'intermédiaire entre le maire, la commission sanitaire et le Conseil départemental (Bourguignon).

A Paris et dans le département de la Seine, les autorités sanitaires sont les suivantes (dans l'ordre hiérarchique ascendant) :

Le bureau d'hygiène.

La Commission des logements insalubres de la ville de Paris.

Le Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine.

A la tête de toute l'organisation sanitaire de la France se trouve le Conseil supérieur d'hygiène.

BELGIQUE

INITIATIVE PRIVEE

L'exécution des lois et des règlements ayant trait au maintien de la salubrité publique dans les communes, se trouve entièrement entre les mains du bourgmestre.

Lui seul a capacité légale pour entreprendre toute mesure qu'il juge utile pour assurer la défense de la santé publique.

Les services communaux que le bourgmestre crée dans le but de préserver la population des maladies et des fléaux calamiteux qui pourraient la menacer, sont des organes d'exécution n'ayant aucune existence légale propre et agissant sous son autorité et responsabilité.

Dans certaines villes et communes (Bruxelles, Anvers, Gand, Ixelles, Liège, Cojaerbeck et Molenbeck), les conseils communaux ont institué des bureaux d'hygiène chargés entre autres de veiller, sous la direction du bourgmestre, à la salubrité des habitations.

L'activité de ces bureaux d'hygiène communaux s'exerce à peu près dans les mêmes cadres que celle des institutions françaises de même nom. La différence essentielle consiste en ce que les bureaux municipaux français ont des attributions minima obligatoires suivant la loi sanitaire de 1902 et des attributions facultatives, alors que les bureaux communaux belges, inexistantes légalement, n'ont qu'une fonction facultative laissée à l'initiative plus ou moins éclairée des dirigeants.

AIDE DES POUVOIRS PUBLICS

Il faut constater, et ceci est surtout vrai pour les communes de moindre importance, que malgré les pouvoirs étendus dont disposent les bourgmestres en ce qui concerne les mesures à prendre pour la protection de la santé publique, le problème de l'assainissement des logements insalubres est loin d'être résolu en Belgique.

C'est ce qui a déterminé le gouvernement à introduire dans deux projets de loi (projets de loi sanitaire et projet de loi sur la création d'une Société nationale d'habitations et de Logements à bon marché), des mesures destinées à stimuler l'activité des communes, notamment :

1o. En leur imposant certaines obligations en matière de salubrité ;

2o. En autorisant l'Etat à se substituer aux pouvoirs communaux lorsque ceux-ci négligent d'user des pouvoirs dont ils disposent ;

3o. En encourageant les communes à participer à la formation de sociétés régionales et locales d'habitations à bon marché.

Dans les chapitres qui traitent des règlements communaux, de l'inspection, de l'assainissement et de l'encouragement de l'initiative privée, nous examinons les principales mesures prévues par les projets de lois cités ci-dessus ; bornons-nous pour le moment à indiquer celles des mesures qui se rattachent directement à l'organisation des services communaux.

Le projet de loi sanitaire prévoit :

1o. Pour toute commune de plus de 5,000 habitants l'obligation d'organiser un service public de désinfection et l'institution d'un comité de salubrité publique, chargé de porter son attention sur tout ce qui intéresse la santé publique et d'éclairer l'administration communale sur les mesures à prendre pour améliorer les conditions hygiéniques de la localité ;

2o. Pour les communes de plus de 10,000 habitants, l'obligation d'avoir un bureau d'hygiène chargé, sous l'autorité du bourgmestre, de l'application des lois et règlements concernant la santé et la salubrité publique.

Etant donné la faible extension prise en Belgique par la construction d'habitations ouvrières en régie, la nécessité de créer des organes d'administration spéciaux ne s'y est pas encore fait sentir.

Les habitations à bon marché communales sont administrées par le Collège au même titre que les autres biens municipaux.

ALLEMAGNE.

Le pouvoir exécutif de la commune est, en Allemagne, le bourgmestre, fonctionnaire rétribué, nommé par l'Etat.

Les communes allemandes disposent en matière d'assainissement et de politique sociale d'une liberté d'action et d'initiative assez étendue. Toutefois, leur activité est en partie orientée et toujours contrôlée par les autorités de circonscription et, en dernier ressort, par l'Etat.

Certaines grandes villes ont créé une branche indépendante au sein de l'administration communale et portant le nom d'office de l'habitation (Wohnungsamt). Le but poursuivi par ces offices est la surveillance et l'amélioration de logement à bon marché.

Les offices sont dirigés par des commissions de membres honoraires présidées par le bourgmestre. Les membres des commissions sont choisis d'une part au sein du Conseil municipal, et d'autre part, parmi les spécialistes en matière de constructions, d'hygiène, de bienfaisance, et d'économie politique. En font également partie des délégués des propriétaires et des locataires habitant dans la commune.

Les commissions ainsi constituées sont chargées d'étudier toutes les questions qui se rattachent au problème du logement salubre. Elles assurent l'unité d'action de l'office, veillant à l'impartialité des inspecteurs, tranchant les différends d'ordre pécuniaire, etc.

Les attributions des offices de l'habitation se résument comme suit :

L'inspection et les enquêtes sanitaires dans les habitations.

Le contrôle de la sous-location en vue d'éviter le surpeuplement.

La surveillance du marché du logement, ce qui est facilité par l'institution :

a) d'offices municipaux pour la recherche des logements ;

b) de la statistique très complète des habitations.

(Suite au prochain numéro)

(De La Revue Municipale du Canada)

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres
SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale
et autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

Gin Canadien Melchers Croix d'or



Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS
Gros: 42 onces \$3.80
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

Distillerie A BERTHIEVILLE

ABANA

MINE DE CUIVRE - OR - ARGENT ET ZINC.

La plus belle découverte de l'année 1925. Forage à 150 pieds. Sera bientôt en exploitation. Heureuse spéculation. Renseignements sur demande.

PARLER D'OR

contient toutes les nouvelles.

ENVOYE GRATIS.

Votre nom et votre adresse sur une carte postale suffira. Ecrivez aujourd'hui

CANADIAN MINING BROKERS LIMITED

Joseph Brochu, gérant.

90 rue St-Francois-Xavier

Montréal.

LE PRIX DES ACTIONS DE L'ABANA EST DE 40c. L'ACTION. EN BLOC DE 10 ACTIONS OU PLUS.



Un Régal pour jeunes et vieux

Tous nous aimons à savourer les bonnes crêpes canadiennes, généreusement arrosées de Sirop Benson's Golden.

C'est là un mets tout indiqué pour les jours maigres. Exquis, nourrissant et de digestion facile.

THE CANADA STARCH CO., LIMITED MONTREAL

Vous Aimerez Sûrement le
**SIROP
BENSON'S
GOLDEN**

Si l'argent parle trop, de nos jours, ce sont ceux qui en possèdent qui en sont responsables.

On demande un gazon qui se contenterait de ne pousser qu'à deux pouces.

Rien ne convient à un grognon, même lorsqu'il mange un mets de son goût.

La femme de Loth est la seule femme que l'histoire rapporte qui ait vraiment gagné son sel.

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

Cathédrale

Baptêmes

Mars 17. — Joseph, Marcel, Jean-Paul, fils de Henri Bernier et de Marie-Louise Charrette. Parrain et marraine : Edouard Bernier et Alexina Beauregard, grands-parents de l'enfant.

Mars 18. — Marie, Germaine, Denise, fille de Joseph Hébert et de Marie-Jeanne Fréreau. Parrain et marraine : Edmond Hébert et Germaine Beauchemin, oncle et tante de l'enfant.

Mars 23. — Joseph, Fernand, Paul-Emile, Maurice, enfant de Théotime Guertin et de Régina Darcy. Parrain et marraine : William Fournier et Aurore Darcy, oncle et tante de l'enfant.

Sépultures

Mars 20. — Pierre Turenne, époux de Lydia Letendre, décédé à l'âge de quatre-vingts ans.

Mars 20. — L'abbé J.-Marc Cadieux, fils de feu François-Xavier Cadieux, et de feu Virginie Lomme, de St-Mathias, décédé à l'âge de soixante et un ans et quatre mois.

Mars 23. — Ephrem Maheu, époux de feu Malvina Collette, décédé à l'âge de 78 ans.

PAROISSE

Baptêmes.

Mars 18. — Marie, Jacqueline, Yvonne, Suzanne, fille de Eddy Girouard et de Yvonne Racine. Parrain et marraine : Alcide Racine, oncle de l'enfant, Emma Flibotte, grand'mère de l'enfant.

Mars 20. — Joseph, Jean-Jacques, fils de Eugène Boucher et de Marie-Blanche Chicoine. Parrain et marraine : Lorenzo Maranda et Rose-Hélène Chicoine.

Sépultures

Mars 17. — Anatole, fils de George Henri Deslandes et de Bernadette Bernard, décédé à l'âge de 5 semaines.

Mars 20. — Dalvina Flibotte, épouse de Cyprien Robidoux, décédée à l'âge de 51 ans.

Mars 20. — Béatrice Bélisle, enfant de Oscar Bélisle et de Albina Chabot, décédée à l'âge de 8 ans et huit mois.

Mars 23. — Georges-Etienne, enfant de Louis Laflamme et de Clarinda Lussier, décédé à l'âge de 13 ans et 6 mois.

CHAMBRE DES COMMUNES

Dans le rapport, présenté par l'hon. J. H. King, ministre des travaux publics, du comité spécial nommé pour préparer la liste des députés qui composeront les divers comités de la Chambre durant la présente session à Ottawa, nous remarquons M. René Morin, député de St-Hyacinthe, comme faisant partie du comité des bills privés.

FEU ! FEU !

Mardi dernier, à 1.10 hr. il y eut un feu de cheminée chez M. Iréné Bilodeau de la rue Concorde. Les flammes se propageaient rapidement à l'intérieur, mais le travail intelligent de nos pompiers empêcha toute conflagration sérieuse.

DE RETOUR

Mme William Bélensky a été passer trois semaines à Sherbrooke en visite chez des parents. Elle est revenue ces jours derniers, enchantée de son voyage.

AVIS

Nos lecteurs voudront bien prendre note de l'avis que nous communiquons M. Jules L. Boucher, maître de Poste de St-Hyacinthe, concernant le service qui sera donné par le bureau de Poste, Vendredi Saint, le 2 avril prochain, et Lundi de Pâques, le 5 du même mois.

"Le guichet de la livraison générale de même que celui des matières recommandées pour ces deux jours seront ouverts les heures suivantes :

9 hrs. à 10 hrs. a. m. et de 5 hrs. à 6 hrs. p. m.

"Il n'y aura pas de livraison par facteurs le Vendredi Saint, alors qu'une livraison générale sera effectuée dans toute la ville le matin, à 8 hrs, du Lundi de Pâques, 5 avril."

Jules Boucher, Maître de Poste.

EN VISITE

M. William Bélensky de la rue St-Antoine avait le plaisir de recevoir la visite dernièrement, de son frère, M. Benjamin Bélensky, St-Basile-le-Grand, de Mme Joseph Brasseur et de sa fille Mme Joseph Bousquet ; et de M. Joseph Beauregard, de St-Pie de Bagot.

TRANSACTION INDUSTRIELLE

La Manufacture de Matelas, fondée par les trois frères Robert, sur la rue St-Michel, a été vendue à l'un des trois frères, Adélard, qui continuera en société de M. Henri Gendreau.

Nos meilleurs voeux de succès.

ATTENTION ! !

On nous informe que plusieurs unités de la race canine sont atteintes de la grippe. Après avoir consulté les autorités compétentes dans la matière, nous suggérons à ceux qui posséderaient des chiens grippés de faire désinfecter leurs appartements, afin que ces germes pernicieux ne se communiquent point, surtout en ces temps malsains.

NAISSANCE

M. Omer Daudelin, contremaître à The E. T. Corset, Co., Ltd., et sa dame sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Omer, Henri et Jean-Paul. Parrain et marraine : M. Henri Dufour et de St-Hyacinthe-Rouville, comme faisant partie du comité des bills privés.

NOUVELLES DU Dr. LEFEBVRE

Nous recevons les nouvelles suivantes de M. le Docteur A. A. Lefebvre, M. D., qui s'est embarqué le 24 février dernier, à bord du "De Grasse" pour un voyage d'études à Paris.

"Nous devons partir de New-York à 10 heures a. m., mais par suite de la grande quantité de marchandises que nous devons prendre à bord, le départ a été retardé à 5 heures p. m. Et nous partons avec 9,000 tonnes de marchandises, le plus gros contingent étant fourni par des "Ford" en caissons, et quatre cents passagers de première, environ, et quatre-vingts en seconde. A peu près toutes les nationalités sont représentées. Il y a beaucoup de Juifs, d'Américains, de Polonais, d'Espagnols, quelques Yougo Slavo-

chinois, des Chinois, des Anglais, plusieurs Français dont le consul de Boston, et un petit groupe de Canadiens-Français dont M. et Mme

J. Alphonse Garneau, avocat de Québec dont la compagnie est absolument charmante ; M. l'abbé Morlat, curé de l'Annonciation, M. Charles Rinfret de Montréal, et quelques autres. Nous filons d'une vitesse moyenne de 16.5 nœuds à l'heure, et avons dépassé les bannes de Terre-Neuve, quand, dans la nuit du samedi au dimanche, 28 février, nous recevons par la T. S. F. un message de détresse et une demande de secours de la part du "Kentucky", navire marchand de la même ligne, Générale Transatlantique. Nous étions le navire le plus rapproché du point où il se trouvait, d'une journée et quelques heures de distance l'un de l'autre. A quatre heures, lundi matin, nous apercevons les feux du "Kentucky" et ses signaux de détresse. Vers midi et demi, nous approchons de lui et nous pouvons distinguer alors un grand trou béant à l'avant du navire, le balancement de la mer nous fait voir qu'il a perdu son gouvernail, et qu'il manque une palette à son hélice. Nous sommes dans la région des glaces, nous sommes continuellement frôlés par d'énormes banquises, mais nous avançons très lentement. Après bien des manoeuvres, nous réussissons à le remorquer, avec l'aide du Terra-Nova venu des bannes de Terre-Neuve où nous sommes.

Vers sept heures du soir, un premier filin d'acier casse. Il faut attendre jusqu'au matin pour en poser un autre, les manoeuvres étant impossibles la nuit. Vers cinq heures mardi matin, les manoeuvres commencent, un autre filin est mis en place pour se briser de nouveau vers midi. Nous ne pouvons plus rien faire, mais nous sommes tout de même sortis tous les deux de la zone glacée dangereuse. J'oubliais de vous dire que c'est pour avoir mis le nez sur une banquise, que le "Kentucky" est dans cet état ; mais ses cloisons étanches le préservent encore. Deux remorqueurs viennent alors à notre secours d'Halifax et mercredi vers deux heures a. m. nous abandonnons le "Kentucky" entre bonnes mains et nous filons vers le Havre.

"Des saluts à tous",

Dr. A. A. Lefebvre, M. D.

IL Y PASSE QUELQUES JOURS

M. Arthur Morissette de cette ville passait dernièrement quelques jours chez son oncle, M. Napoléon Gazaille de Roxton-Falls.

NOUVELLE STENOGRAPHE

On nous apprend que Mlle Irène Ménard, de cette ville, agit comme sténographe de MM. Nutting et Gingras de Waterloo.

DE PASSAGE

Mme C. Deslauriers de cette ville était dernièrement de passage chez Mme A. St-Jacques, de Foster.

EN VISITE

Ces jours derniers, M. Jean Daoust de cette ville était en visite chez M. Marc Thormey de Ste-Rosalie.

ASSEMBLEE AU CLUB OUVRIER

Jeudi soir, le premier avril à 8 hrs p. m., dans les salles du Club Ouvrier auront lieu les élections annuelles. Les rapports de l'administration seront donnés et la démission des Directeurs, dont le terme est fini. On s'attend à une nouvelle administration pour la troisième année du Club, qui a

toujours été de progrès en progrès. Le but le plus vivace est le choix d'un Président et d'un Gérant étant donnée pour fait certain la démission du Gérant actuel. Que tous les membres du Club, se rendent afin de voter et de connaître les rapports des opérations du Club durant l'année écoulée, et faire le choix du Président, du Gérant et de trois Directeurs, dont sera formé le comité pour une prochaine année.

Les membres seuls, ayant payé leur contribution du mois de mars, auront droit de voter.

DE PASSAGE

Dernièrement Mlle Adélia Lefebvre, d'Upton était de passage chez Mlle Annette Lefebvre de Ste-Rosalie.

CAMPAGNE POUR LA SANTE

Protégeons-nous

CONTRE LA TUBERCULOSE

Ne négligeant pas les rhumes. Ne nous exposant pas à la contagion des tuberculeux. Ne laissant personne cracher par terre, surtout les "tousseux". Ne négligeant pas une grippe qui se prolonge. Ne nous laissant pas épuiser par des hémorrhagies.

Mais surtout en

Prenant beaucoup d'air frais. Dormant avec fenêtre entr'ouverte toute l'année longue. L'air pur est le meilleur tonique et il ne coûte rien.

Dormant au moins huit heures par nuit : les longues veilles épuisent.

Prenant un repos quand on se sent glisser d'épuisement.

Encore mieux : en

Consultant son médecin quand on se voit maigrir, pâlir et affaiblir.

Le Bureau Exécutif de l'Hôpital St-Charles.

CHRONIQUE DE L'HOPITAL ST-CHARLES

M. Gilles Cousineau, en belle voie de guérison à l'Hôpital Saint-Charles, quittera ces jours-ci pour retourner chez ses parents.

Madame R. Larue, de Saint-Hyacinthe, en traitement depuis quelques temps à l'Hôpital Saint-Charles, est retournée chez elle tout-à-fait rétablie.

Melle E. Dumoulin, d'Acton Vale, est retournée ces jours derniers, après quelques jours de traitement à l'Hôpital Saint-Charles. Elle se porte très bien.

Monsieur A. Lussier, de Sainte-Rosalie, est en bonne voie de convalescence.

M. L. Jodoin, de Sainte-Madeleine, opéré ces jours derniers, est en bonne voie de rétablissement.

Madame E. Spence, de Saint-Hyacinthe, opérée d'urgence il y a quelques jours, se porte bien et retournera chez elle dans peu de jours.

M. O. Fontaine, de Saint-Théodore d'Acton, qui a subi un accident à un oeil, conservera sa vue et retournera bientôt chez lui.

M. O. Fournier, de Saint-David, opéré pour appendicite, est retourné rapidement guéri chez lui.

M. R. Cournoyer, opéré, est parti guéri et bien portant.

Melle Veilleux, de Sweetsburg, de passage à l'Hôpital St-Charles est rentrée chez elle.

M. L. Daviau, de Saint-Valérien, est retourné chez lui en excellente santé.

Nous avons le regret de la mort de Mme O. Phaneuf, de Saint-

Hyacinthe, qui arrivée à l'Hôpital après sept semaines de maladie grave, et rendue à bout d'épuisement, n'a pu être ramenée à la santé, malgré les soins les plus assidus et les plus entendus.

RETRAITE PASCALE AU PATRONAGE

La septième retraite pascale, organisée par le Cercle de "St-Hyacinthe" de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, aura lieu du 31 mars au 4 avril prochain dans la chapelle du Patronage Saint-Vincent-de-Paul de cette ville. Elle sera prêchée par le R. P. J. Roy, S. J., supérieur de la Villa St-Martin.

Voici le programme de la retraite :

MERCREDI SAINT :

A sept heures et demie du soir : Ouverture de la retraite. — Sermon. — Salut.

JEUDI SAINT :

A neuf heures et demie du matin : Chapelet. — Sermon.

A trois heures de l'après-midi : Prières. — Conférence. — Echange d'idées pratiques.

A heures du soir : Prières. — Sermon.

VENDREDI SAINT :

A neuf heures et demie du matin : Prières à la Croix. — Sermon.

A trois heures de l'après-midi : Chemin de la Croix. — Conférence. — Echange d'idées pratiques.

SAMEDI SAINT :

A neuf heures et demie du matin : Prières. — Sermon. — Confessions.

A trois heures de l'après-midi : Chapelet. — Conférence. — Echange d'idées pratiques. — Confessions.

A sept heures et demie du soir : Clôture de la retraite. — Sermon. — Salut solennel du Très-Saint-Sacrement. — Confessions.

N.B. Les conférences de l'après-midi se donneront dans la grande salle du Patronage.

Ceux de nos lecteurs qui désiraient de plus amples informations pourront s'adresser par téléphone, aux numéros suivants : 259-269-546.

Les exercices commenceront à l'heure précise.

FUTUR CONVENTUM

Les anciennes élèves de la Présentation de Marie de cette ville se préparent à célébrer par un grand conventum le Cinquantenaire de son installation dans la Maison-Mère actuelle.

Dans ce but, une assemblée de 75 dames et jeunes filles de la ville eut lieu au couvent dernièrement. L'aimable gaîté qui posa sur l'après-midi un cachet de familiarité cordiale et charmante, prouve mieux que tous les discours l'opportunité d'un ralliement à l'occasion de ce Cinquantenaire.

Un Comité d'Organisation a été formé dont voici les titulaires : Présidente d'honneur, Madame A. Denis ; vice-présidente d'honneur, Madame Eugène Turcot ; présidente, Madame Dr. J. E. A. Collette ; vice-présidente, Madame H. D. St-Jacques ; secrétaire, Mlle E. Fontaine ; sous-secrétaire, Mlle H. L'Homme et R. St-Germain ; trésorière, Madame O. Jacques. Ont encore gracieusement accepté de prêter à cette organisation un concours dévoué : Mesdames R. Morin, F. Nolin, J. A. Ostiguy, J. L. Cormier, C. A. Robert, A. Ledoux, D. Dupont, Mlles Lapierre et Mlle Th. Benoit.

Ces dames n'ont rien tant à coeur que d'assurer le plein succès de cette fête familiale, laquelle est fixée aux 14, 15, 16 juin pro-

chain. Prière est faite à toute les anciennes élèves, en quelque endroit qu'elles résident d'envoyer au plus tôt leur présente adresse, accompagnée des noms et prénoms qu'elles portaient, étant encore "sur les bannes du Pensionnat", ainsi que l'époque de leur séjour au couvent. Ces détails doivent être adressés à : "La Directrice du Pensionnat, Présentation de Marie, St-Hyacinthe, P. Q."

Aussitôt que les adresses seront parvenues, communication en sera faite à Mlles les secrétaires qui répondront en envoyant l'invitation officielle pour le futur Conventum et y joignant les informations nécessaires ou désirées.

Ce sera accomplir un acte de zèle que de faire part de cette prochaine fête aux personnes qui ne lisent pas les journaux, mais que l'affaire intéresse.

"Ca... , enfants de la Présentation, rassemblons-nous !..."

Au cours du Conventum se poseront les bases d'une "Association des Anciennes" dont aucune ne devra se croire exclue, dût-elle, pour de graves motifs, être empêchée de se joindre au bienheureux rendez-vous des 14, 15, 16 juin, 1926.

Nous souhaitons au conventum le plus complet des succès.

PRISE D'HABIT CHEZ LES SOEURS ST-JOSEPH

Le 19 mars, 1926, dans la chapelle des Soeurs de Saint-Joseph, de cette ville, Monsieur le Chanoine P.-S. Desranleau, Secrétaire-général de l'évêché donnait l'habit de la Congrégation aux postulantes suivantes :

Philomène Hébert, dite Soeur Saint-Jean - Marie - Vianney, de Woonsocket ; Imelda Gaudette, dite Soeur Imelda - de - l'Eucharistie, de Sainte-Victoire ; Madeleine Boucher, dite Soeur Sainte-Adele, de Saint-Paul-de-Chester ; Emilie Manny, dite Soeur Marguerite-de-Jésus, de Saint-Sébastien ; Cora Daunais, dite Soeur Saint-Eloi, de Sainte-Victoire ; Marie-Blanche Lefebvre, dite Sr. Saint-Valmore, de Sainte-Rosalie ; Annette Langevin, dite Soeur St-Ulric, St-Dominique ; Marie-Jeanne Goyette, dite Sr. St-Constant, de St-Valérien ; Marie-Anna Langelier, dite Sr. St-Irénée, de Ste-Rosalie ; Bernadette St-Germain, dite Sr. St-René, de Saint-Robert ; Laurette Ethier, dite Sr. St-Hubert, de St-Robert ; Antoinette Fluette, dite Sr. St-Léandre, de Ste-Hélène ; Thérèse Gâtien, dite Sr. St-Jean-du-Sacré-Coeur, de St-Dominique ; Albertine Dionne dite Sr. St-Amédée, de Ste-Croix-de-Dunham.

L'instruction a été donnée par Monsieur le Chanoine P.-S. Desranleau.

Etaient présents à la cérémonie : Au chœur, MM. les abbés Joseph-Emile Roy, chapelain de la Communauté ; J.-V. Roy, curé de Ste-Rosalie ; P. A. Trudeau, chapelain des SS. du Précieux-Sang ; C. Donat Cournoyer, curé de St-Thomas d'Aquin ; A. F. Guillet, curé de Dunham ; Camille Cournoyer, vicaire de St-Dominique. Dans la nef, U. Langevin, P. Gaudette, Toussaint Gâtien et sa dame, Michel St-Germain, Rémi Fluette et sa dame, A. Guertin, J. Guertin, R. Valois, C. Plante, J. Plante, A. Bergeron, H. Lange et un grand nombre d'autres parents et amis, ainsi que plusieurs jeunes filles des couvents.

FUNERAILLES DE Mme JOSEPH FILIATRAULT

Nous avons appris avec un très vif regret la mort de Dame Joseph Filiatrault, née Berthe Wingender, de Montréal, enfant de St-Hyacinthe et fille de feu Louis Wingender artiste-sculpteur. La défunte décédait le 3 courant, à l'âge de 56 ans. Elle était la soeur

La saveur originale du

CALADA

THE VERT

UNIVERSAL

se révèle pleinement dans la tasse.

NOTES LOCALES

du défunt M. Jules Wingender, huissier au dossier de la ville de St-Hyacinthe, et de M. Paul Wingender, ancien détective provincial, maintenant résidant à Saint-Guillaume d'Upton, comme artiste-sculpteur de monuments funéraires.

La famille Wingender est très bien connue des citoyens de Saint-Hyacinthe où elle vint s'établir le 2 mai, 1873 ; après avoir quitté Reims, en Champagne, France. M. Louis Wingender, décédé en 1891, occupa la première boutique de marbrier-sculpteur à St-Hyacinthe. Il avait comme épouse Henriette Toussaint, décédée en 1905.

Les funérailles de Dame J. Filiatrault eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, le 6 mars, à l'église Ste-Annabroise de Montréal. Elle fut inhumée dans le cimetière de la Pointe-aux-Trembles.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. Desmarais, vicaire de la paroisse. Le service funèbre fut célébré par M. le curé T. Maréchal, assisté de MM. les abbés G. Parizeau et E. Desmarais, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. A. Brisson, a chanté la messe de Pietro Yon. M. E. Lalonde était à l'orgue. Les solistes étaient MM. A. Brisson, maître de chant, Joseph Lefebvre, Léopold Lecavalier et Honoré Chevalier.

La défunte laisse, outre son mari, 2 fils, MM. Albert et Fernand Filiatrault ; sept filles, Mme C. Fafard (Alma), Mme A. Defoy (Eva), Mme E. Morel (Alice), Mmes Annette, Pauline, Jeannette et Gertrude ; et cinq petits-enfants ; une soeur, Mme J. Fournier (Louise), et un frère, M. Paul Wingender, de Saint-Guillaume d'Upton.

Conduisaient le deuil : MM. Joseph Filiatrault mari de la défunte ; Albert et Fernand ses fils ; C. Fafard, A. Defoy, E. Morel, ses gendres ; Paul Wingender, son frère ; A. Filiatrault, G. Blondin, Aug. Blanc, ses beaux-frères, de Sainte-Thérèse - de - Blainville ; MM. Gustave et Eugène Wingender, Aimé Lavallée, Chas. Blanc, ses neveux.

Dans le cortège on remarquait : MM. A.A. DesRoches, membre du comité exécutif de la cité ; Dr Art. Denis, député, L.-G. Cartier, M. Dubreuil, échevin, le notaire Emile Forget, Alb. Veilleux, de St-Guillaume d'Upton, Roland Liboiron, de Sainte-Agathe-des-Monts, A. Sainte-Marie, W. Turcot, G. Leduc, H. Piché, H. Lusignan, L. Decelles, V. Boisvert, A. Hébert, W. Dubé, J. Ryan, J. Laurendeau, J. Lonergan, P. Gros-Louis, A. Crevier, E. Bélanger, F. Sanehe, M. Maisonneuve, A. Doré, E. Macchabé, A. Loïselle, M. Patoiné, D. Bernier, D. Frédette, A. Laferrrière, W. Dumoulin, T. Verville, P. Loïselle, C. Légaré, M. Poissant, J. Héroux, E. Grenier, P. Warren, Henri Lebrun, J. Morel, J. Allard, Alb. Forget, Xavier Bélanger et autres.

Assistaient aux funérailles : les religieuses de la Congrégation Notre-Dame et de Sainte-Croix, les élèves du convent Saint-Etienne et de l'Académie Lemoyne.

Offrandes de messes : les em-

ployés du magasin et du chantier municipal, les employés de la maison Dupuis Frères, M. et Mme G. Wingender, Mlle Berthe Wingender.

Bouquets spirituels : les élèves du cours complémentaire de l'Académie Lemoyne, les élèves de la 5ième année, M. et Mme Eug. Wingender, M. et Mme Nérée Ducleos, Mme et Mlle Brault, la famille O. Langlois, M. et Mme L.-G. Cartier, la famille A. Doré, M. et Mme Z. Dubois, la famille A. Villeneuve, la famille J. D. Thérien, la famille J. H. Bélsis, M. et Mme J. Périard, Mme E. G. Bérrard, Mme E. Defoy, la famille A. Lapointe, L. et M. Daoust, la famille F. Saey et les enfants de la défunte.

Offrandes de fleurs : Mme J. Fournier, A. A. DesRoches, échevin, M. et Mme Geo. Liboiron, M. et Mme A. Lavallée, M. Alb. Veilleux, les employés du magasin et du chantier municipal, les employés de la Consolidated Lithographing, MM. Légaré et Poissant, et les enfants de la défunte.

Lettres de sympathies : rév. Mère Marie-Stéphanie, Mlle Lily Wingender, L. P. A. Lefebvre, Yvonne Paradis.

Télégrammes : la famille Alfred Veilleux, de Saint-Bonaventure d'Upton, M. A. Morel, de New-York.

A la famille éplorée le "Clairon" offre ses plus vives sympathies.

FUNERAILLES DE M. L'ABBE J.-M. CADIEUX A ST-HYACINTHE

Les funérailles de l'abbé Joseph-Marc Cadieux, ancien aumônier du monastère du Précieux-Sang de cette ville, ont eu lieu, samedi matin, à l'église de la paroisse.

M. l'abbé Joseph-Marc Cadieux était né à Saint-Mathias, comté de Rouville, le 9 nov. 1864, de Frs.-Xavier Cadieux et de Virginie Lomme. Il fit ses études classiques à Marieville et sa théologie au grand séminaire de Montréal ; il fut ordonné à St-Hyacinthe par Mgr Moreau le 26 juill. 1887. Professeur au petit séminaire de Marieville (1887-1890) ; étudiant au collège Canadien, à Rome (1890-1891), d'où il revint docteur en philosophie de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin (1891) ; professeur au petit séminaire de Marieville (1891-1896) ; vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe (1896-1897) ; novice chez les Pères du Très-Saint-Sacrement à Montréal (1897) ; vicaire à Saint-Dominique-de-Bagot (1897-1898), à St-Marc (1898), curé à St-Joachim-de-Shefford (1898-1902), de St-Joseph-de-Sorel (1902-1907), où il a fondé un convent des Soeurs de St-Joseph en 1905 ; curé de Saint-Marc (1907-1913), de St-Césaire (1913-1917) ; aumônier du monastère du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe depuis 1917.

M. le chanoine J. B. Houle, curé de Marieville, a fait la levée du corps. Le service a été chanté par Mgr J.-A. Fontaine, P.-A. V. G., assisté des abbés Victorin Larose, comme diacre, et T. Barré, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. les abbés J. A. Bonin, curé de St-Pie ; J. E. Noisieux, curé de La Présentation ; J. E. Lemonde, curé de St-Mathias ; J. P. Laberge, curé de

St-Madeleine ; J. L. A. Charbonneau, curé de Philipsburg ; Albert Laflamme, vicaire à Beloeil.

On remarquait au choeur : MM. les chanoines Léon Pratte, supérieur du séminaire ; J. A. Dubreuil, procureur du séminaire ; P. S. Desranleau, chancelier ; Mgr L. A. Sénécal, P. D., curé de la cathédrale ; les abbés J. B. Nadeau, chapelain du convent de La Présentation ; T. Trottier ; Charles-Emile Roy, chapelain des Soeurs St-Joseph ; J. D. Meunier ; Valmore Roy, curé de Sainte-Rosalie ; Michel Cordeau, P. A. Saint-Pierre ; Gustave Roy, professeur au séminaire ; J. B. Larochelle, curé de St-Barnabé ; Basile Benoit et Antonio Petit, vicaires à la cathédrale ; G. E. Brosseau et A. Lalime, de l'évêché ; J. Charles Lescault, professeur au séminaire ; E. C. A. Lévesque, du séminaire ; C. H. Lafontaine, curé de St-Joseph d'Yamaska ; C. Cournoyer, curé de St-Thomas ; E. Lagassé, curé de Adenville ; J. H. Beaudry, curé de St-Simon ; S. M. Lamoureux, curé de Granby ; les RR. PP. Turcot, curé de la paroisse Notre-Dame ; F. Gauvreau, O. P., vicaire ; Ferron et Doyon, O. P.

A St-Césaire, lundi matin, un service a été chanté pour le repos de l'âme de M. l'abbé Joseph-Marc Cadieux, ancien curé de cette paroisse, décédé à l'Hôtel-Dieu, à Saint-Hyacinthe, le 17 courant et dont les funérailles ont eu lieu à l'église Notre-Dame, le 19. M. le curé Benoit officia et les RR. PP. Joseph et Alphonse Girard, e.s.c., aumôniers, servirent comme diacre et sous-diacre. Les élèves du collège, dirigés par les FF. Philéas et Yves, ont fait le chant, aidés de MM. Blais, Fontaine, Végiard et du Dr. H.C. Tétrault. Tout le personnel du convent et du collège ont assisté. L'église était remplie ; plusieurs centaines de paroissiens se sont approchés de la sainte table pour témoigner leur pieuse reconnaissance pour leur ancien curé.

IL NOUS REVIENT

Nous avons appris avec regret que M. Gustave Cadotte, fils de M. J. A. Cadotte de la rue William, avait été victime dimanche dernier d'une première attaque de congestion des poumons. M. Gustave Cadotte était à son ouvrage, à Montréal, lorsque se manifestèrent les premiers symptômes de cette maladie. Il put revenir chez ses parents, à St-Hyacinthe, où il devra prendre un repos d'un mois et plus. Ses amis lui offrent leurs sincères sympathies et espèrent qu'il se rétablira bientôt.

LES EXERCICES MILITAIRES

Les exercices militaires, au manège de cette ville, pour le Régiment de St-Hyacinthe, commenceront le 5 avril prochain.

Le manège militaire sera ouvert tous les soirs de la semaine pour donner les uniformes.

VIENT DE PARAITRE

Nous recevons de M. J. L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, un gracieux exemplaire d'une brochure intitulée : "Québec, The French-Canadian Province", que vient de publier le ministère de la Voirie pour annoncer la province de Québec parmi les touristes des Etats-Unis et des provinces voisines. Comme nous le faisait remarquer M. J. L. Boulanger, "bien que destinée aux touristes étrangers, cette brochure ne peut manquer d'intéresser nos automobilistes locaux, qui y trouveront certainement une foule de renseignements utiles sur notre province."

Nous remercions vivement M. J. L. Boulanger, de sa bienveillante attention et nous sommes heu-

reux de noter le soin que prend le gouvernement de stimuler le tourisme tout en faisant connaître aux nôtres les coins pittoresques de notre chère province.

SOIREE MUSICALE AU PROFIT D'UNE BONNE OEUVRE.

On nous prie d'annoncer qu'il y aura une soirée musicale donnée par des artistes de Montréal le 22 avril dans la salle du Bazar au profit d'une bonne oeuvre. Nous donnerons plus de détails dans nos prochains numéros.

PROCHAIN VOYAGE DE Mgr. F.-Z. DECELLES

Suivant l'avis de son médecin, Sa Grandeur Mgr F.-Z. Decelles partira à bord du "Patria" pour la ligne Fabre de New York pour une croisière dans la Méditerranée. Mgr Decelles partira lundi prochain pour Rome, où il passera quelques mois. Notre évêque a voyagé en divers pays, mais c'est à Rome qu'il a trouvé le climat le plus favorable pour lui. Mgr Decelles reviendra à l'été, au temps des confirmations. M. l'abbé C. A. Guillet, de St-Hyacinthe, l'accompagnera. Toute la population de ce diocèse fait des vœux ardents pour le rétablissement complet de Sa Grandeur.

LE SPORT AU PATRONAGE

Vendredi soir dernier, le 19 mars, avait lieu une grande partie de "gouret de salon" entre deux clubs de l'Union St-Louis, qui furent le "Montcalm" et le "Dollard".

Les "Dollard" remportèrent la victoire par un score de 4 à 3.

Mercredi soir dernier aussi, les deux clubs se rencontrèrent. Le "Dollard", selon son habitude l'emporta encore sur le "Montcalm" par un score très élevé cette fois ; soit par 7 à 3.

Voici la liste des joueurs des deux équipes :

Montcalm	Dollard
P. Henri	but
V. Santoir	def.
P. Tétrault	def.
E. Thibeault	Aile dr.
P. Philie	P. Philie
P. Duval	Aile ga.
J. Beaudoin	cent.
A. Rochefort	R. Bibeau
R. Bibeau	subs.
J. E. LaFond	Le Rév. Frère Millot
Le Rév. Frère Millot	arbitrait les parties.

AVIS

Ce soir (vendredi) les "Dollard" se prendront de nouveau contre les "Montcalm".

Mardi dernier, le 24 mars, avait lieu une grande partie de "Drapeau" entre deux équipes de l'Union St-Louis.

Le "Frontenac" l'emporta sur le "Lévis" par un score de 3 à 2.

Le Rév. Frère Boivin arbitra la partie.

Jeudi dernier, le 26 mars, avait lieu une autre partie.

Cette fois les deux équipes ont bataillé ferme.

Le score fut de 6 à 6.

Liste des noms des joueurs :

Le "Frontenac" : P. Philie, Capitaine ; G. Robillard, J. Marcotte, G. Raymond, G. Goulet, W. Martel, V. Santoir, P. Henri, G. Rochefort, P. R. Ouellette, E. Bruneau, O. Binette, L. Plante, R. Lévesque, R. St-Roch. Le "Lévis" :

J. E. Lafond, P. Arcand, U. Parlard, J. Cusson, J. Renault, J. B. Desrosiers, P. Tétrault, R. Lahaie, R. Bibeau, M. Bergeron, M. Robillard, L. Beaudoin, A. Holmes, P. Duval, L. Desrosiers, L. Brodeur, P. Tétrault.

(Signé) Un Intéressé.

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE
Crampes - Entorses - Frissons.

THEATRE CORONA

En foule au théâtre Corona, lundi, mardi et mercredi, les 29, 30 et 31 mars 1926.

LON CHANEY joue le rôle de Quasimodo, dans "LE BOSSU DE NOTRE-DAME". 12 rouleaux, titres français et anglais.

Cet admirable artiste sera supporté par Norman Kerry, Patsy Ruth Miller, Ernest Torrence, Raymond Hatton, Gladys Brockwell, Tully Marshall, Nigel de Bruiler.

C'est la plus grande vue des temps modernes.

Vous serez saisis d'émotion en admirant cette splendide histoire d'amour et de sacrifice.

Vous serez émerveillés à la vue des décors jusqu'ici inconnus dans les fastes de l'écran.

Voyez l'immortelle épopée de l'amour dans une scène superbe.

Cette production a reçu les éloges des plus grands critiques et le public l'a applaudie comme la perfection de l'art cinématographique.

Gazette illustrée, comédie, etc.

Horaire : 7.45 hrs. Comédie, Gazette illustrée ; 8.30 hrs. "Le Bossu de Notre-Dame".

Prix : Orchestre : 55c ; balcon : 45c. (taxe incluse).

UNE SENSATION DE FATIGUE AU PRINTEMPS

Non pas malade, mais pas bien - Vous avez besoin du secours d'un véritable tonique, les Pilules Roses du Dr. Williams. - Elles donnent une vitalité nouvelle.

Avec le passage de l'hiver, une foule de personnes se sentent faibles, déprimées et se fatiguent facilement. L'organisme manque de force vitale et d'énergie que seul le sang pur peut donner. En un mot, bien que pas tout à fait malade, la vie intérieure de l'hiver a laissé son empreinte sur elles. Un tonique reconstituant du sang, restaurateur des nerfs est nécessaire pour donner une santé et une énergie nouvelles. Les Pilules Roses du Dr Williams sont en tous temps un reconstituant du sang et un tonique pour les nerfs, mais sont spécialement utiles au printemps. Chaque dose aide à créer un sang nouveau riche et rouge et avec ce nouveau sang ramène la vigueur, le contentement et la bonne santé s'ensuivent promptement.

Si vous êtes pâles, vous fatiguez facilement ou êtes essouffées au moindre effort, si votre teint est mauvais ou si vous souffrez de boutons ou d'éruptions, les Pilules Roses du Dr Williams sont exactement ce qui vous remettra en bonne santé. Si vous souffrez de douleurs lancinantes du rhumatisme, êtes sujets aux maux de tête et de dos, si vous êtes irritables et nerveux, si votre sommeil ne vous repose pas, ou si votre appétit est mauvais, vous avez besoin du traitement que seules les Pilules Roses du Dr Williams peuvent donner - vous avez besoin du sang nouveau, de la force et de l'énergie nouvelles que ce remède apporte toujours, Mme Emma Fraser, Thessalon, Ont., dit : "Il y a deux ans mon système nerveux était dans un tel état que la vie me semblait un fardeau. Je ne pouvais ni travailler, ni manger, ni bien dormir. J'es sayai plusieurs remèdes, mais ne retirai aucun soulagement. Réellement mon état semblait toujours

empirer. C'est alors que les Pilules Roses du Dr. Williams attirèrent mon attention et je décidai de les essayer. Après en avoir employé quelques boîtes il n'y avait plus à douter qu'elles me faisaient du bien. Je continuai de les employer jusqu'à ce que j'en eus pris huit boîtes, quand je fus complètement remise en santé et depuis ce temps n'ai jamais en aucun temps eu un symptôme du mal. Quand je commençai à employer les pilules je pesais seulement 96 livres, tandis que pendant leur emploi avec ma santé revenue je pèse maintenant 125 livres. Je crois qu'il est impossible de louer trop fortement les Pilules Roses du Dr Williams."

Gardez votre organisme en bonne santé.

Essayez les Pilules Roses du Dr. Williams contre l'anémie, le rhumatisme, la névralgie, l'indigestion ou la nervosité. Prenez-les comme un tonique si vous n'êtes pas dans la meilleure condition physique et cultivez une résistance qui vous gardera en bonne santé et vigoureux. Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

NOUVELLES REGIONALES

ECHOS DE ST-DENIS-SUR-RICHELIEU.

Mort subite de l'abbé J.-H. Nadeau, curé de St-Denis-sur-Richelieu.

Les funérailles de l'abbé Joseph-Hubert Nadeau, curé de St-Denis-sur-Richelieu, ont eu lieu mercredi, dans l'église paroissiale de St-Denis-sur-Richelieu.

L'abbé Nadeau est décédé subitement dimanche matin dernier, dans son église, au moment de l'élévation, alors qu'il disait la messe, vers 6.30 heures du matin.

L'abbé Nadeau exerçait son ministère à cet endroit depuis 13 ans.

Né à Saint-Césaire, il y a 73 ans, il reçut son éducation successivement à Marieville, au séminaire de St-Hyacinthe et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à St-Hyacinthe, en 1880. Il fut vicaire à St-Sébastien d'Iberville, à St-Charles-sur-Richelieu, à Saint-Ours, à Saint-Louis-de-Bonsecours, à Iberville et à Upton. En 1889 il fut nommé curé à St-Alphonse de Granby, en 1895 à St-Mathias, en 1901 à l'Ange Gardien de Rouville et enfin à St-Denis-sur-Richelieu.

Funérailles de M. J. Desrosiers.

Le maître-chantre de St-Denis, M. Jean Desrosiers est décédé à l'âge de 75 ans. Il faisait parti du choeur de chant depuis cinquante quatre ans. Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil : MM. Arthur Paré, Hermas Archambault, cousins du défunt. Etaient porteurs : MM. Alvares et Honoré Desrosiers, Léo Laflamme, Georges Lussier, Alphonse Lussier et Wildor Desrosiers, ses petits-fils.

Le service fut chanté par l'abbé J. H. Nadeau, curé de la paroisse, assisté comme diacre, de M. l'abbé

NOUVELLE GAIE.
LA PREMIERE
JOURNEE D'UN
NOUVEAU
MILLIONNAIRE

J'avais gagné le gros lot et, ma foi, par un prodige inexplicable, je me sentais meilleur.

Je me sentais disposé à être le camarade du premier passant venu, le bienfaiteur de n'importe qui.

Je dis au facteur qui m'avait apporté l'heureuse nouvelle :

— Mon ami, j'ai gagné le gros lot, me voici riche, important : me voici quelqu'un enfin. Si un jour vous avez besoin d'un coup de piston pour obtenir de l'avancement dans votre administration, ne vous adressez pas à un autre qu'à moi, je ferai les démarches nécessaires. D'ailleurs, vous vous êtes bien conduit pendant la guerre, vous méritez qu'on s'occupe de vous, comptez sur moi.

Je me sentais des trésors de charité dans le coeur. Une âme de philanthrope habitant en moi. Que dis-je ? J'éprouvais même de la compassion pour les animaux et moi qui n'avais jamais gaspillé d'argent pour des choses futiles on me vit jeter du pain en pâture aux moineaux, dans le jardin des Tuileries.

Je dis "on me vit" car, depuis l'heureux événement qui m'avait favorisé j'étais suivi d'une foule de reporters de journaux qui, après m'avoir interrogé sur mes origines, mes goûts, mes habitudes, s'étaient accrochés à mes pas pour pouvoir informer le public de l'usage que j'entendais faire de la fortune. A chacune de mes actions, dix appareils photographiques étaient braqués sur moi. Vous comprenez que je tenais à n'être vu que dans des positions avantageuses.

Je donnai, dans la rue, cinquante centimes à un gamin en lui recommandant de n'en pas faire un mauvais usage.

Je donnai publiquement des conseils à un oisif, en lui déclarant que, par le travail, on arrive toujours à acquérir la fierté, l'indépendance, le bonheur.

Je voulus me rendre à Courbevoie, pour faire part de ma chance à mes nombreux parents qui habitent cette localité.

Je pris un billet de première à Saint-Lazare. En arrivant à destination, je me rendis vers la machine et serrai la main du mécanicien en le remerciant chaleureusement et en le félicitant de remplir avec autant de dévouement que de ponctualité ses modestes fonctions.

J'avais vu faire ce geste autrefois à un président du Conseil, je ne voulais pas être plus fier que lui.

Toujours suivi de mes reporters, je gagnai la porte de sortie où une gentille employée me demanda mon billet.

Je le lui remis avec un sourire et après lui avoir fait un petit discours dans lequel je glorifiais son courage et son zèle, m'étant aperçu qu'elle était jolie, je l'embrasai.

C'est inouï comme, lorsqu'on est riche, on est porté à l'optimisme et à l'amour de son prochain. J'éprouvais le besoin de féliciter tout le monde : le maçon parce qu'il construit des maisons dont on a tant besoin, le cantonnier parce qu'il entretient la chaussée, le retameur parce qu'il obstrue les trous qu'un long usage a faits au fond des casseroles.

Dans la cour de la gare, je fis signe à un chauffeur qui accourut aussitôt :

— Voilà, bourgeois, me dit-il, en ouvrant la portière de son taxi.

Il avait une bonne tête de luron sympathique, un visage cramoisi, enluminé sans doute par le grand air.

— Vous allez me conduire, lui dis-je, au 17 de la rue de l'Orme et à l'arrivée, en supplément de votre salaire, je vous donnerai une bonne poignée de main.

— Une poignée de main ? Pourquoi faire, bourgeois ?

— Pour vous faire plaisir, mon ami.

— Si vous tenez à obtenir ce résultat, mon ami, reprit-il en se servant des termes que j'avais employés, accompagnez-moi chez le mastroquet d'en face et payez une tournée.

Je ne pouvais pas me dérober aux sollicitations de ce digne travailleur. J'accompagnai mon chauffeur dans une humble buvette où il tint à boire, à ma santé, s'il vous plaît, les liqueurs les plus diverses, les liquides les plus imprévus.

— Maintenant, me dit-il quand j'eus soldé les consommations, on va rattraper le temps perdu, bourgeois je vous jure que je vais vous conduire au 17 de la rue du Chêne.

— De l'Orme, mon ami, de l'Orme :

— Bah ! du chêne, de l'orme, mon ami, c'est toujours du bois.

Aussitôt que je fus installé dans sa guimbarde le chauffeur démarra en zigzag, prit une allure folle et malgré sa bonne volonté ne réussit point à éviter une autre voiture qui malencontreusement venait en sens contraire.

Le choc fut terrible, les deux taxis furent mis en miettes.

On me ramassa dans un état qui maintint un bon moment les agents de la voirie dans une grande perplexité. Ils se demandaient s'il fallait me conduire à l'hôpital ou directement au père Lachaise. Quant à mon chauffeur, il avait été tué net et c'est ce qui me dispensa de lui serrer la main à l'arrivée.

Montenailles.

(Le Collaborateur)

COQUILLES AMUSANTES

Les nouvelles littératures publiées dernièrement la réponse de M. Olivier Asselin à leur enquête sur "l'influence de la littérature française à l'étranger". L'auteur parlant de Charles Maurras disait incidemment : "aussi de tous les dogmatiques" parlant d'Anatole France, il le traitait "d'écrivain monocorde".

La "Patrie" reproduit l'article et traduit ainsi les deux expressions : "Ainsi de tous les domestiques" .. et affubla France du titre d'écrivain "moucrode".

POUR EXTRAIRE UNE ECHARDE.

De tous les petits accidents auxquels on est sujet, il n'est rien de plus ennuyeux que de se planter une écharde dans la main. La chose est très douloureuse si on laisse faire. Si le bois de l'écharde est mou, il n'est pas facile de l'enlever, quand on se sert à cet effet d'une aiguille ou autre instrument pointu.

Pour extraire une écharde qui ne veut pas sortir, on conseille d'employer la vapeur comme suit. La chose n'offre aucun danger. On prend une bouteille à large goulot, ou un flacon à lai, qu'on remplit à la moitié environ d'eau aussi chaude que le verre pourra endurer ; on place la partie affectée sur le goulot de la bouteille, en pressant légèrement de façon à empêcher la vapeur de sortir. Ce procédé tire la chair vers l'intérieur de la bouteille et dans l'espace d'une minute à peu près la vapeur fait sortir l'écharde, tout en réduisant l'inflammation.

MAGASIN DE HAUTES
NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Orgrandis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toutes sortes.



TAPIS ET
PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE



Unique
en son genre.

Elle satisfait vos amis et vous-même. Aucune bière n'est aussi riche ni aussi crémeuse que la BOSWELL

La Première Brasserie au Canada - fondée par Jalon en 1668

BIERES ET PORTER
BOSWELL

EMPLOI DEMANDE

Comme garde-malade ou pour faire d'autres ouvrages.

S'adresser à Dame Vve Louis Plamondon, No. 14, rue Aristide, Village St-Antoine, St-Hyacinthe. If

PENSEES

Vous ne pouvez pas juger un homme par ses habits, ni une femme par la longueur de ses jupes.

Bien des enfants qui savent se tenir debout à l'âge d'un an tibotent à vingt ans.

Ne serait-il pas à propos de pratiquer le décapage de certaines lunettes à la mode américaine ?

Celui-là est faible qui, commandant à tous, ne se commande pas à lui-même.

Papa est généralement le vers à soie qui travaille pour produire ces bas de soie.

A VENDRE

Un poêle à bois et charbon, carrosse de bébé, petite couchette d'enfant et plusieurs autres articles.

S'adresser à 336 rue Girouard, St-Hyacinthe.

19-26m

ON DEMANDE

Trimeur de lisses et tailleur de cuir à la cordonnerie de St-Ours. Salaire à la semaine.

S'adresser immédiatement par lettre à H. BERTHIAUME, Surlintendant. Boîte 96, St-Ours, Qué. jno

A LOUER

Deux magasins chauffés à louer. Logement chauffé, 6 appartements. Une terre à louer. Deux bungalows à louer.

S'adresser à M. Saül Cadorette, 84 rue Mondor. jno

A LOUER

Magnifique chambre à louer. S'adresser au No. 153 rue Girouard, en face du Kiosque, ville. If

MORIN & MORIN

NOTAIRES

et

AGENTS d'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites

159 Girouard — St-Hyacinthe
René Morin — Henri Morin

A VENDRE

Un bon poêle de cuisine, à vendre. S'adresser No. 308, Girouard, Ville. 8-15m

ON DEMANDE

Des couturières d'expérience pour la confection de chemises et pantalons.

S'adresser à
MAPLE LEAF, 42½ Mondor
Saint-Hyacinthe.

jno.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23½ Rue Laframboise

P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

ENGINS A GAZOLINE A VENDRE

Engins à gazoline de 3 à 12 forces, de toutes sortes, à vendre ou à échanger. Conditions de paiement faciles. Aussi réparations à bas prix. S'adresser à M. Arthur Péloquin, St-Thomas d'Aquin, Comté de St-Hyacinthe. 23oct.-1 a

PEINTURE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.

Travail de première classe à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX

Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence.

4d-1a.

Tél. 655

S. CAOUCETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité :

PLATRIER ET BRIQUETIER. BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.

Ouvrage garanti à prix modérés.

38 rue Concorde, - St-Hyacinthe. 29j. 1927

A LOUER

A louer un des plus beaux logements de la ville, celui anciennement occupé par M. T.-D. Bouchard, coin des rues Girouard et Larocque. S'adresser aux bureaux du Clairon.

ON DEMANDE

Une servante pour ouvrage général, s'adresser au No. 244 rue Girouard. jno.

A VENDRE

Robes de toilette, costumes, manteaux, pour cause de deuil. Bonnes conditions.

S'adresser au Restaurant Corona, Tél. 43. jno

A LOUER

Bureaux chauffés. S'adresser à St-Jean & Frère. jno

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
255 rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Est 5684

A VENDRE

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :

MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard. jno.

A VENDRE

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque. jno.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise.

Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard. jno.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades. jno.

A VENDRE

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville. jno.

A VENDRE

Poêle électrique, bon marché, cause de départ. S'adresser à 40 St-Louis, Village St-Joseph, jno Ville.

PLOMBIER DEMANDE

On demande un plombier, steam-fitter. S'adresser à M. Arthur Archambault, 32 William, téléphone, 497, St-Hyacinthe.

TEL 336

DOCTEUR
L.-P. COUTURE

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE

191 rue Girouard, ST-HYACINTHE
Qué. 26f. 1927

ABEILLES

A St-Hyacinthe, rucher de 30 ruches avec stock. Vendra ou louera. Correspondre avec

M. ULRIC LAVALLEE,
206w. 28eme Street.

New York City, U. S. A.
12-19-26m. 2 avril.

A LOUER

Magnifique logement neuf comprenant 6 pièces à part salle de bain, situé aux bords de la rivière, à 10 minutes du centre de la ville, chauffé à l'eau chaude par le propriétaire. Installations électriques et de radio parfaites. Eau chaude pour bain et éviers fournis par le propriétaire. S'adresser à Southern Canada Power Co., ou au no. 76 rue St-Pierre, Village de la Providence, Tél. 453j. jno

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que Son Honneur le maire Bouchard a fixé les huit et neuf avril mil neuf cent vingt-six, et les jours suivants si nécessaire, pour la votation sur l'approbation ou la désapprobation par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables, du règlement ci-dessous annexé numéro trois cent cinquante-trois (353) accordant une commutation de taxes à "The Empire Clothing Manufacturing Company".

La votation aura lieu dans la salle du conseil en comité, à l'Hôtel de ville de cette cité, rue Girouard, entre huit heures du matin et cinq heures de l'après-midi.

Saint-Hyacinthe, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-six.

(Signé) : G. René Richer,
Greffier de la cité de Saint-Hyacinthe.

N^o. 353

REGLEMENT accordant une commutation de taxes à "The Empire Clothing Manufacturing Company".

A une séance du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe tenue dans l'hôtel de ville le dix-sept mars mil neuf cent vingt-six, en la manière et suivant les formalités prescrites par l'acte d'incorporation et à laquelle séance sont présents Son Honneur le maire Bouchard, les échevins Guillet, Lalime, Payan, Godbout, Daigle, Pagé, Richer, Hébert et Demers formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire. —

Attendu que "The Empire Clothing Manufacturing Company", compagnie manufacturière, ayant actuellement son siège d'affaires à Montréal, a offert d'acheter l'immeuble qu'occupe actuellement "O. Chalifoux & Fils, Limitée" sur la rue Laframboise, et d'y mettre en opération une manufacture de confections ;

Attendu que la dite "Empire Clothing Manufacturing Company" s'engage à employer au moins soixante et quinze ouvriers ou ouvrières (operarii) BONA FIDE, à partir de la seconde année du commencement de ses opérations ;

Attendu qu'il est de l'intérêt de la cité de Saint-Hyacinthe d'aider à la mise en opération de cette manufacture de confections.

Attendu que la dite "Empire Clothing Manufacturing Company" a demandé une commutation de taxes à la cité de Saint-Hyacinthe pour une période de dix années, à partir de l'entrée en vigueur du présent règlement.

Attendu que la valeur de l'immeuble pour lequel la commutation est demandée, est portée au rôle d'évaluation des propriétés foncières de la cité de Saint-Hyacinthe pour l'année mil neuf cent vingt-six, au montant de douze mille piastres.

Attendu qu'il est de l'intérêt de la cité de Saint-Hyacinthe de se rendre à cette demande ;

Il est en conséquence statué et résolu par règlement de ce conseil ce qui suit :

10 — Le conseil de la cité de Saint-Hyacinthe accorde à "The Empire Clothing Manufacturing Company", ses successeurs et ayants droit une commutation de taxes municipales, comprenant la taxe foncière générale, la taxe foncière spéciale et la taxe d'affaires, pour une période de dix ans, commençant le jour de la mise en vigueur du présent règlement et les commue à la somme de cent vingt-cinq piastres par année.

20 — Cete commutation est accordée pour les terrains et bâtisses portés au rôle d'évaluation de la cité de Saint-Hyacinthe sous le numéro onze cent vingt et un et portant les numéros un, deux, treize, quatorze et quinze de la subdivision six cent quatre-vingt-quatorze du cadastre de la cité de Saint-Hyacinthe.

30 — Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura reçu l'approbation des électeurs propriétaires d'immeubles imposables de cette municipalité et toutes les approbations exigées par la loi.

Nous soussignés, Téléphore Damien Bouchard, maire, et G. René Richer, greffier, certifions que le règlement numéro trois cent cinquante-trois, accordant une commutation de taxes à "The Empire Clothing Manufacturing Company", a été adopté par le conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe à sa séance du dix-sept mars mil neuf cent vingt-six.

(Signé) : T.-D. BOUCHARD,
Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe.

(Signé) : G. RENE RICHER,
Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Vraie copie :

Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

**LA FAMILLE
SPIRITUELLE
D'UN GRAND
EVEQUE
FRANCAIS**

Le 17 février 1926, une Congrégation d'apôtres, dont Pie XI a pu déclarer qu'elle évangélisait les plus belles missions du monde, et que le Cardinal Van Rossum, préfet de la Propagande, a pu citer en modèle à la Société des Oblats de Marie Immaculée, a célébré le centenaire de son érection canonique. C'est,

en effet, le 17 février 1826, alors qu'elle ne comptait que 24 membres et que ses amis n'espéraient en sa faveur qu'un Bref élogieux, que Léon XII, éclairé par la Providence, en signa l'approbation.

Le fondateur de cette famille religieuse était un prêtre français, originaire de Provence ; il s'appelait le Père de MaZenod. Quelques années plus tard, il devait monter sur le siège épiscopal de Marseille, où il a laissé le rayonnement d'un saint pasteur. Tous ses collaborateurs appartenaient à la même nationalité. L'un des plus jeunes, et déjà des plus remarquables, se nommait Hippolyte Guibert. Il était destiné, comme son Père spirituel au gouvernement d'un diocèse et devenir un des plus éminents évêques de

France au dix-neuvième siècle ; il mourut en 1886, cardinal archevêque de Paris.

L'époque à laquelle le Père de Mazenod créait la Société des Oblats de Marie était, pour notre Nation, sous un régime ami de l'Eglise, un temps d'inquiétude pour bien des catholiques. Des milliers de paroisses manquaient de curés, la plupart des missions d'apôtres et les congrégations à peine relevées, de recrues. Cependant, Dieu faisait silencieusement son oeuvre et déjà la France religieuse apparaissait constellée de bourgeons. L'éclosion des initiatives et des saints était proche. Le futur évêque de Marseille et ses collaborateurs allaient compter parmi les plus féconds artisans de cette effervescence que Louis Veillot définit quelque part, "un miracle de renouveau."

Le P. de Mazenod, pour ses fils, avait prévu surtout les missions intérieures. Ils ne faibliront point, d'ailleurs, à ce ministère. A travers nos villes et nos campagnes, au cours de ce siècle, ils ont largement répandu la parole de Dieu. Pour prendre racine plus profonde au milieu des populations chrétiennes et pour s'alimenter d'une sève plus nourricière, ils avaient dès l'origine accepté la chapellerie de nombreux pèlerins. Entre tous, il convient de citer le Sacré-Coeur de Montmartre, dont la vie intime et le rayonnement de piété sont dus à leur esprit surnaturel et à leur ferveur apostolique.

Mais la Providence aux Oblats de Marie réservait encore une autre tâche qui, pour eux, deviendrait la première. Ils étaient destinés aux missions lointaines. A ce titre, on les retrouve aujourd'hui dans toutes les parties du monde, et sous les climats les plus redoutables.

C'est Mgr. de Mazenod lui-même, qui, éclairé par des circonstances et des interventions où il reconnut l'appel de Dieu, lança ses fils à la conquête des nations infidèles. C'est de son vivant ; c'est avec des équipes de religieux français formés sous sa direction, que les plus importantes missions des Oblats furent créées vers le milieu du dix-neuvième siècle.

Dieu nous a donné cette bénédiction qui, dans nos luttes, nos douleurs et nos inquiétudes actuelles, nous demeure comme un souvenir de réconfort et un souvenir d'espérance.

La magnifique église de l'Ouest et du Nord Canadien, les deux diocèses modèles de Jaffna et de Colombo dans l'île de Ceylan, les florissantes chrétientés de l'Afrique australe sont, grâce à l'héroïsme, au zèle, à la ténacité de nos chers Oblats, trois témoignages et trois prières élevés vers le Ciel en faveur de la France. Dans les neiges et dans les prairies du Canada d'au-delà des grands lacs, les envoyés de Mgr. de Mazenod avaient trouvé deux évêques. On y compte à présent dix-huit diocèses, peuples par 900,000 catholiques et administrés par 1,400 prêtres.

Sur ce nombre 468 prêtres et cinq évêques appartiennent à la Congrégation des Oblats.

Les premiers missionnaires venus de Marseille à Ceylan rencontreraient, dans le champ confié à leurs soins, 60,000 fidèles autour de 25 prêtres et 1,200 enfants dans 30 écoles. Sur ce même territoire où la proportion des baptisés, dans la population totale a presque quadruplé, 194 prêtres (dont beaucoup d'indigènes) ont à gouverner 328,000 catholiques et à instruire 63,000 enfants.

Les Missions Sud-Africaines, enfin, qui ne comptaient, à l'arrivée des Oblats, que trois chapelles desservies par un seul religieux, se trouvent actuellement dirigées par six évêques et huit prêtres apostoliques, autour de qui rayonne un peuple chrétien de 192,000 fidèles.

Trois quarts de siècle ont suffi au grain de sénévé pour s'épanouir en forêts.

Parmi les ouvriers de ces admirables moissons, recrutés maintenant de partout, les Français gardent toujours une place de choix. Le dixième des évêques évangélistes du Nord-Ouest Canadien partit, il y a plus de soixante ans, de notre province du Maine, et à quatre-vingt-cinq ans, il continue son rude apostolat. Il s'appelle Mgr Grouard et le gouvernement français vient de lui faire porter, dans les neiges de son lointain Vicariat, la Croix de la Légion d'Honneur.

François VEUILLOT.

Dow

CROWN STOUT

(mûri à point)



à chaque repas
Prime par la Force et par la Qualité

**Pour Prévenir le
Croup des Enfants**

Un remède externe employé par des millions de mères.

Lorsque l'enfant semble menacé de croup, appliquez Vicks Vaporub sur la gorge et la poitrine, ajoutez une couche épaisse de Vicks et couvrez avec une flanelle chaude. Ceci prévient généralement une attaque pendant la nuit.

Si le croup vient subitement, l'usage du Vicks soulage souvent en 15 minutes — il facilite la respiration et vainc le toux.

Il est idéal pour les rhumes des enfants. Etant appliqué extérieurement, il évite l'abus des remèdes internes et peut en conséquence être librement employé même pour le plus petit.

Losque Vicks est frotté sur la gorge et la poitrine, il agit tout de suite de deux façons : (1) il dégage des vapeurs médicinales qui sont inhalées et (2) il agit à travers la peau (comme un cataplasme ou un emplâtre), attirant la douleur.

Vicks est également bon bien entendu, pour les rhumes des adultes. En vente dans toutes les pharmacies.

**VICKS
VAPORUB**
Plus de 21 millions de pots en usage annuellement

**SOUTHERN
CANADA
POWER COMPANY
LIMITED**

Dividende no. 25
UN DIVIDENDE de un et demi pour cent (150%) sur le STOCK PRIVILEGE DE LA SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1926. Ce dividende est payable le 15 avril 1926, aux actionnaires enregistrés le 25 mars 1926.

Par ordre du Conseil d'administration
L. C. HASKELL,
secrétaire-trésorier

Montréal, 26 février 1926

LISEZ LE "CLAIRON"

NOUVELLES REGIONALES

Funérailles de M. J. Desrosiers

Suite de la page 5

J.-H. Mongeau du Séminaire de St-Hyacinthe, et comme sous-diacon, de M. l'abbé E. H. Colette, vicaire de la paroisse.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte, outre son épouse, née Apolline Guertin, quatre fils : Jean-Baptiste, Alphonse, Joseph et Aimé ; trois filles : Mme Adolphe Lussier, Maria et Apolline ; quarante-six petits-enfants.

ECHO DE ST-BARNABE

Funérailles de M. A. Chapdelaine

Ces jours derniers ont eu lieu à St-Barnabé les funérailles de M. Alexis Chapdelaine. La levée du corps fut faite par l'abbé J. B. Larochelle, curé de la paroisse. Le défunt laisse une soeur, Mme veuve Joseph Langevin ; trois filles, Mmes Téléphone Lafrenais, de Sherbrooke ; Hector Lapiere, de Montréal, et Ad. Gaudette, de St-Germain ; sa femme, née Malvina Bazinet. Dans le cortège on remarquait : Mme Marie Dragon, de New-York, belle-soeur du défunt, MM. et Mmes J.-B. Desmarais, Richard Bazinet et J. B. Bazinet, ses beaux-frères et belles-soeurs, Milles Rosa Plante, Dolores Chapdelaine, de St-Hyacinthe ; M. Emmanuel Larchevêque et sa famille, de St-Barnabé, etc.

Le deuil était conduit par M. Louis Gaudet. Les porteurs étaient : MM. Joseph Lapointe, J. B. Desmarais, Rodolphe Saint-Jean, Chs. Sasseville, Frs. Larivière et Théodore Armstrong.

ECHO DE ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

M. Félix Messier est parti dernièrement pour Gravelbourg, Saskatchewan, dans l'intérêt de son commerce. Nous lui souhaitons de fructueuses transactions.

DE RETOUR A PARIS

Suite de la page 1

parler de ce cher Canada, surtout avec quelqu'un qui en arrive.

—Vous n'aviez pas vu le Canada depuis quelques années déjà, il me semble ?

—Depuis quatre ans, répond l'honorable M. Roy, et cela suffit pour qu'un pays comme le nôtre fasse des progrès sensibles. Je dois dire que j'ai eu une impression de prospérité générale. L'optimisme règne. Les affaires ont pris un essor nouveau. Je n'en veux pour preuve que le retour au Canada de beaucoup de gens qui avaient cru devoir aller aux Etats-Unis ces dernières années.

—La vie à Montréal, à Ottawa, à Québec, à Toronto est très luxueuse et très élégante chez les gens du monde. D'ailleurs, des signes de prospérité générale se remarquent dans les villes. A Montréal, notamment, on a beaucoup construit. J'ai remarqué un grand nombre d'immeubles neufs. Et non seulement des maisons d'affaires, mais des maisons de rapport. Et cela même dans des quartiers à loyers modestes, dans l'extrême est de la ville, par exemple, Montréal devient une très grande ville moderne qui atteindra bientôt, si ce n'est déjà fait, son million d'habitants.

—Ah ! oui, la population, c'est toujours le grand problème pour le Canada.

—Bien entendu, car le pays est immense et la population encore trop petite, mais le gouvernement travaille à attirer les immigrants et à leur assurer des moyens d'existence. Pour mettre notre pays en pleine valeur il nous manque en-

core cet élément primordial : les hommes. Mais chaque année la population grandit.

—En somme, virtuellement, le Canada est un grand pays ?

M. Roy sourit. —Virtuellement est modeste, dit-il. Géographiquement, le Canada est immense ; quand on songe à l'importance qu'aura notre pays dans le monde lorsqu'il sera suffisamment peuplé, on peut, il me semble, s'abandonner à l'optimisme. D'ailleurs, je vous le disais tout à l'heure, c'est ce sentiment qui règne chez nous actuellement.

—Et vous avez été bien reçu ?

—Admirablement. L'hospitalité des Canadiens a tant de charmes. —Et l'hiver canadien ? Car vous avez revu décembre et janvier à Montréal et à Québec, c'est-à-dire le froid et la neige.

—Ce n'est pas la moindre beauté du Canada et, après des années d'hiver européen, c'est un véritable plaisir de se retrouver marchant sur la neige par un beau froid sec, à Québec ou à Montréal.

—Et maintenant, puis-je vous demander à quelle époque la maison canadienne de la cité des étudiants sera inaugurée ?

—Au mois d'octobre, époque où le sénateur Wilson pourra être présent. J'avais espéré faire coïncider cette cérémonie avec le 1er juillet, fête de la Confédération canadienne. Mais la chose est remise à l'automne.

—Il y aura beaucoup de personnalités à cette manifestation canadienne ?..

—Je le pense et parmi elles, probablement, la délégation canadienne à Genève. N'est-il pas tout indiqué que la Société des Nations soit représentée à cette fête ? Car, en somme, la cité des étudiants qui groupe tant de nationalités différentes, c'est un peu aussi une société des nations. Et ce sont les travaux de la paix qu'elle prépare.

Robert de ROQUEBRUNE

(Paris-Canada)

LE SOILTEX : UN ESSAI POUR LA REACTION DU SOL.

(Notes des fermes expérimentales)

Depuis que l'intérêt sur la question du chaulage s'est ranimé en ces dernières années, plusieurs méthodes pour l'évaluation approximative des besoins des sols en calcaire ont été employées, et le soiltex, est l'une de ces méthodes. Un appareil Soiltex se compose d'un étui d'expédition d'environ 2 1/4 x 4 1/4, contenant un tuyau à pression d'indicateur, un livret de papier ciré, une carte de couleurs et des feuilles de directions. On peut donc le porter en poche. Voici le mode d'emploi : "Arrachez un morceau de papier ciré et pliez-le en longueur pour former une auge. Au moyen d'une lame de couteau propre, mettez sur cette auge de papier autant de terre que peut en porter une pièce de dix centins. Faites tomber la solution contenue dans le tuyau sur la terre jusqu'à ce qu'elle soit saturée et qu'une ou deux gouttes restent dans l'auge. Au bout d'une minute, renversez le papier lentement (de façon à ce que le liquide puisse s'égoutter de la terre) et enlevez soigneusement avec la lame de couteau une partie du liquide clair du bout inférieur de la terre. Comparez la couleur de cet extrait clair avec la carte de couleurs fournie ; on voit sur cette carte la réaction du sol et la quantité de chaux recommandée."

Le Soiltex a été employé par les laboratoires du Service de la chimie où il a été comparé au papier tournesol ; voici les avantages et les désavantages qu'il présente. Avantages : Le Soiltex a une ré-

action beaucoup plus rapide, et il est possible de faire un essai complet en deux minutes. Les teintes ou variations de couleurs sont beaucoup plus nombreuses avec le Soiltex qu'avec le tournesol ; ces teintes ou variations correspondent de plus ou moins près aux différents degrés d'acidité ou de besoin de chaux. On peut l'employer sur les sols dans un état sec et humide — c'est là un avantage considérable dans le champ.

Désavantages : La susceptibilité extrême du Soiltex est son seul désavantage, car il pourrait donner des renseignements peu sûrs s'il était employé négligemment. Sa susceptibilité est telle qu'il indique l'acidité de l'halène et on doit donc l'employer dans des conditions très propres et éviter tous les facteurs qui peuvent l'affecter.

H. S. Hammond,

Chimiste adjoint.

MEILLEURES VARIETES DE BLE D'INDE POUR L'ENSILAGE.

(Notes des fermes expérimentales)

Les meilleures variétés de blé d'Inde pour l'ensilage sont celles dont les épis arrivent à la phase "lustrée" ou "pâteux dur" à l'époque où l'on désire les couper. C'est à cette phase en effet que la plante du blé d'Inde contient la quantité d'eau nécessaire pour produire de l'ensilage de bonne qualité, et c'est aussi à cette phase qu'elle donne le plus gros rendement et qu'elle est le plus nourrissante.

Les variétés qui arrivent trop tard à l'état lustré contiennent trop d'eau et produisent une mauvaise qualité d'ensilage. Cette quantité excessive d'eau fait également que ces variétés ne conviennent pas pour les raisons suivantes :

1. — La mise en silo coûte trop cher pour que l'on y conserve de l'eau.
2. — Les frais de manutention sont trop élevés.
3. — Il en résulte une grosse perte d'eau, qui emporte avec elle les principes nutritifs solubles.
4. — La valeur alimentaire de l'ensilage est réduite.

Les variétés trop précoces qui arrivent à un degré de maturité trop avancé donnent de faibles rendements et contiennent trop d'eau pour faire le meilleur ensilage.

Le choix final des variétés doit être indiqué par la localité et la saison. Il est évident que l'on ne peut pas cultiver les mêmes variétés pour l'ensilage dans l'est d'Ontario et dans Québec que dans le sud-ouest de l'Ontario, où la saison est plus longue.

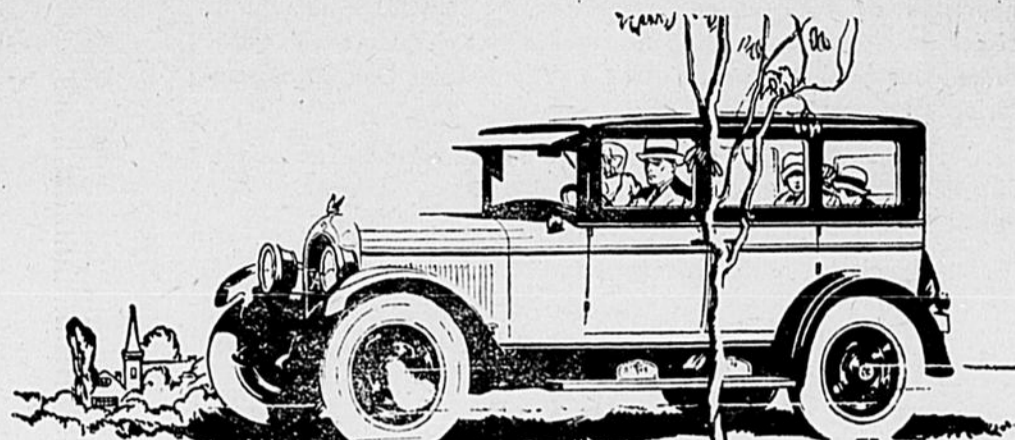
On trouve de bonnes variétés pour l'ensilage dans les districts à longue saison de l'est de l'Ontario et de Québec parmi celles qui mûrissent dans le sud-ouest de l'Ontario. Elles comprennent les Leaming, Wisconsin No. 7, Rayon d'or (Golden Glow) et Denté à calotte blanche. Dans certaines parties de ce district où la saison est un peu plus courte, on peut se servir des variétés suivantes : Denté du Nord-ouest, Minnesota No. 13, Falconer, Dakota nord, Hâtif de Compton, Longfellow et King Philip.

Voici de bonnes variétés à ensiler pour le sud-ouest de l'Ontario : — espèces tardives de Leaming, Wisconsin No. 7, Rayon d'or (Golden Glow) et Bailey, ainsi que l'ensilage sucré Géant prolifique, Lancaster, Orgeuil du Nord et Mammouth sucré du Sud.

F. Dimmock,

Adjoint, Service des plantes fourragères, Ottawa, Ont.

CHRYSLER "58" VOUS OFFRE CETTE SUPERBE PERFORMANCE MAINTENANT A DES PRIX NOUVEAUX ENCORE PLUS BAS



Chrysler "58" Sedan.

Chrysler "58" vous donne prix pour prix, — plus expressivement que jamais — la perfection au point de vue mécanique, économique, endurance, confort du voyage, facilité à conduire, apparence qui charme tous les regards.

Il peut facilement vous lancer à une vitesse de 58 milles à l'heure, sans que vous éprouviez la moindre secousse.

Sa puissante capacité vous permet de passer à travers un trafic encombré, de 5 à 25 milles en 8 secondes.

Comme toute qualité digne de remarque, vous apprécierez, nous le croyons, l'avantage économique qu'il vous procure en parcourant 30 milles par gallon de gazoline.

Et vous comprendrez mieux, peut-être, le choix préférentiel sans cesse grandissant du Chrysler "58" en sachant que ses prix nouveaux et encore plus bas vous réservent une performance et une qualité identiques, une beauté sans pareille qui l'ont toujours placé au-dessus de toute comparaison dans sa ligne.

Nous sommes désireux de prouver, par des démonstrations personnelles, les raisons et les avantages de ses qualités qui, à ses prix actuels défiant toute compétition, font du Chrysler "58" le type parfait du véhicule moteur contemporain.

CHRYSLER "58"—58 milles à l'heure—30 milles au gallon—de 5 à 25 milles en 8 secondes.

CHRYSLER "70"—70 milles à l'heure—de 5 à 25 milles en 6 1/4 secondes—68 chevaux-vapeur—freins hydrauliques aux quatre roues

CHRYSLER IMPERIAL "80"—Sa beauté rivalise avec l'argent employé à sa construction—luxe des plus raffinés pour 2 à 7 passagers—92 chevaux-vapeur—80 milles à l'heure.

Tous les modèles sont pourvus de pneus "ballon" pleins.

La plus grande facilité de paiements vous sera volontiers accordée; et nous espacerons au besoin vos dates de paiements.

TEL. 280

GARAGE DROLET

55 1/2 RUE ST-FRANCOIS

ST-HYACINTHE, P.Q.

CHRYSLER "58"



POIS DE GRANDE CULTURE POUR LE CENTRE DE QUEBEC

(Notes des fermes expérimentales)

De tous les grains que l'on cultive dans la région du centre de Québec il n'y en a aucun qui soit plus avantageux que les pois pour l'alimentation des animaux de la ferme. Pendant une moyenne de quatorze ans, à la station expérimentale de Cap-Rouge, ils ont rapporté à raison de 2,158 livres par acre, tandis que l'avoine donnait 2,307 livres, le blé 1,596 livres et l'orge 1,541 livres. Quand on considère que la protéine est de beaucoup l'élément le plus coûteux de la ration et que les pois de grande culture en contiennent environ 19% contre 9.0, 9.2 et 9.7 respectivement pour l'orge, le blé et l'avoine, on voit combien cette légumineuse est précieuse pour l'alimentation des bestiaux.

Les pois servent à bien des choses. — Tout en se servant de pois mûrs, broyés ou entiers, suivant les circonstances, pour l'alimentation des animaux, le cultivateur peut semer un mélange de pois et d'avoine, qui peut être employé comme fourrage vert, comme foin ou comme ensilage. Il existe une bonne demande de pois pour la consommation humaine dans le centre de Québec, mais on préfère une variété blanche, sans taches noires. Comme les pois prennent leur azote dans l'air, il est réellement surprenant que l'on n'en cultive pas beaucoup plus qu'on le fait dans ce district.

Essais de variétés à Cap Rou-

ge. — Nous nous sommes procurés des variétés et des espèces de toutes les provinces du Canada et de tous les états de la République Américaine qui se sont occupés de la culture des pois. Nous avons pu faire ainsi un essai des meilleures espèces sur une grande échelle. Parmi toutes celles qui ont été essayées plus de cinq ans, c'est le Solo, un pois brun grisâtre, qui a le mieux rapporté. Il a produit à raison de 2,235 livres par acre pour une moyenne de dix ans, tandis que le pois Arthur vient en tête des pois blancs, avec 2,226 livres, pour les mêmes saisons.

Gus. Langelier,

Régisseur, station expérimentale, Cap-Rouge, Qué.

OTTAWA, CENTRE DE LA VIE NATIONALE DU CANADA.

La ville d'Ottawa, qui est le centre de la vie nationale du Canada, possède plusieurs avantages qu'aucune autre ville capitale, au monde, ne peut égaler. La nature s'est montrée prodigue pour cet endroit où est sise la capitale. La ville elle-même est située sur un cap imposant qui surplombe les majestueuses Rivières Ottawa et Rideau.

En 1916, le corps principal du Parlement était détruit par les flammes, mais à sa place s'est élevée une magnifique construction en pierre et en marbre, d'une décoration, qui surpasse de beaucoup n'importe quelle autre bâtisse du

Dominion. Parmi les autres édifices remarquables du gouvernement sont le Rideau Hall. Résidence du gouverneur général, l'observatoire du Dominion, le Victoria Museum, les Archives, l'hôtel des monnaies, le nouvel édifice des douanes, et la Cour Suprême.

Ceux qui s'intéressent au progrès industriel du Canada, n'oublieront pas non plus les moulins ves, l'Hôtel des Monnaies, le nouvel édifice des douanes, et la Cour Suprême.

Les visiteurs trouveront un véritable confort dans de splendides hôtels. Le principal de ceux-ci est le Château Laurier au Major's Hill Park qui offre une vue splendide des environs.

Vous devriez visiter notre capitale et maintenant que le Parlement est en session, vous ne sauriez trouver un meilleur temps. Voyagez par le chemin de fer National du Canada.

Pour renseignements, billets, réserves, adressez-vous à E. O. Picard, agent pour la ville 35 rue Laframboise, Tél. 354 ou à J. P. Lazure, chef de gare.

Un petit coup délie la langue ; deux petits coups délient la bourse ; trois petits coups délient les liens les plus sacrés.

Madame ou mademoiselle, servez-vous de bon rouge lorsque que vous voudrez manger du blé d'Inde sur l'épis.

Il se peut que la nouvelle génération n'ait pas de ressources naturelles à exploiter, mais il ne manquera pas d'exploiteurs pour la plumer.